

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



LE PERTUIS



# SOMMAIRE

<b>RAPPORT MORAL .....</b>	<b>6</b>
<b>LA FONCTION ACCUEIL .....</b>	<b>8</b>
<b>ENFANCE JEUNESSE .....</b>	<b>10</b>
<b>PERTUIS CANTAL TOUR .....</b>	<b>16</b>
<b>FAMILLES .....</b>	<b>20</b>
<b>ADULTES SENIORS .....</b>	<b>24</b>
<b>LE BÉNÉVOLAT AU PERTUIS .....</b>	<b>30</b>
<b>LE PARADIS VERT.....</b>	<b>32</b>
<b>LA LUDOTHÈQUE .....</b>	<b>34</b>
<b>LA CULTURE .....</b>	<b>38</b>
<b>LE CONSEIL CITOYEN .....</b>	<b>41</b>
<b>LA COOPÉRATION PERTUIS/MAISON DE QUARTIER.....</b>	<b>42</b>
<b>RAPPORT SOCIAL.....</b>	<b>44</b>
<b>RAPPORT DE GESTION.....</b>	<b>46</b>
<b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....</b>	<b>50</b>
<b>ORIENTATIONS .....</b>	<b>72</b>

# RAPPORT MORAL

## Sur les chemins du Cantal...

Notre Association a pris pour habitude depuis plusieurs années de vous surprendre, de vous inviter à vivre des expériences originales ! Une marque de fabrique, une identité ? Sans doute... Surtout la volonté de s'inscrire à vos côtés de façon singulière, joyeuse et respectueuse.

Le Ponton de Carrelet, le chantier des pergolas au jardin, la création du festival Le Pertuis fait son cirque, l'accueil de compagnies artistiques, le carnaval, la LudoMobile, l'agrandissement du café Azimut, la semaine de la parentalité ou l'Académie du Pertuis, sont de beaux exemples de ce que nous avons entrepris pour les habitants de Mireuil depuis près de 15 ans.

Cette liste non exhaustive est déjà bien longue et révélatrice de l'énergie, de la mobilisation des bénévoles et des professionnels pour vous accompagner au quotidien dans des animations et activités réjouissantes et riches de sens.

Une nouvelle fois, nous n'avons pas dérogé à cette règle en 2025. Nous avons alors invité des habitants, petits et grands, à vivre une expérience originale, sur les chemins de randonnée dans le département du Cantal.

Les séjours aux jeux olympiques de l'année précédente nous avaient probablement inspirés, il nous fallait relever de nouveaux défis sportifs.

Ainsi, lors de l'été, ce sont trois séjours, dont deux itinérants, qui ont conduit certains d'entre vous à vous dépasser, à franchir des étapes pour gravir pas à pas les Monts du Cantal. Une vraie aventure humaine partagée, entre générations, pour aller contempler, découvrir un coin de France apaisant, hors du contexte de notre environnement traditionnel, au-dessus de 1000 mètres d'altitude, là où l'air est plus pur.

C'est cela l'Education Populaire, celle qui permet, qui accompagne, qui forme, qui autorise à apprendre différemment et à se surprendre sur ses propres capacités. Ce fut une réussite ! Chacun, à son rythme, à sa manière, a vécu des moments tendres et épanouissants. L'investissement des professionnels est à souligner, ainsi que l'apport des artistes par leur univers décalé, pour s'affranchir, là aussi de codes et d'usages où nous enfermons bien trop souvent certaines pratiques culturelles et des habitants.

Un grand merci également à nos accueillants, à celles et ceux qui nous ont ouverts leurs portes, le centre de vacances de Chantaris, aux guides de randonnée et autres troubadours ! Une aventure qui nous invitera sans doute à l'avenir à repenser d'autres formes itinérantes...

En parallèle à ce projet, toujours sur la période estivale, nous avons organisé les soirées d'été au jardin le Paradis Vert, chaque vendredi soir de début juillet à début août, pour créer des invitations festives et populaires autour d'animations culturelles et ludiques. Un barbecue, une boisson, des spectacles, des activités, dans un lieu qui invite à la pause, à débiter le week-end de belle manière. Ce format se poursuivra pour 2026, avec l'idée de créer chaque vendredi des rendez-vous au jardin, ouverts à tous.

Dans les réjouissances de l'année 2025, nous noterons, à raison, la relance du projet jardin. Avec l'accueil d'une nouvelle animatrice. C'est un nouveau cycle qui s'ouvre aux participants de l'association. Les activités sont relancées, certains chantiers organisés, les espaces requalifiés, le lieu a bougé très fortement ces derniers mois, pour le plus grand plaisir de tous.

En ce qui concerne les autres secteurs d'activités, l'année fût pleine aussi. Nous nous sommes retrouvés pour fêter les 10 ans de la Ludothèque au sein du Pertuis, autour d'activités ludiques et conviviales. L'occasion de se lier plus encore avec le quartier de Mireuil. La Ludomobile a poursuivi son travail de rapprochement des 7 communes qui ont conventionné avec nous pour permettre à des habitants de vivre des expériences ludiques près de chez soi. Une certaine idée du décloisonnement et du « aller vers... ». Les familles et partenaires ont continué à être accueillis dans nos murs avec des animations riches, denses et tournées vers tous les âges. D'ailleurs, nous avons fêté au sein de la Ludothèque notre adhérente doyenne, 100 ans ! Un âge vénérable !

Les enfants et les jeunes ont profité à plein de nombreuses actions éducatives : CLAS, rallye citoyen, sorties de proximité, spectacles, animations culturelles et sportives, une vraie ambition, pour ouvrir le plus possible à ces jeunes générations la possibilité de pratiquer, de s'exercer, de rompre avec un quotidien scolaire et à apprendre autrement.

Les familles ont pu aussi être accueillies autour d'actions multiples et partagées avec nos partenaires. L'une d'entre elles, la semaine de la parentalité a une nouvelle fois permis de faire le lien avec des parents et leurs enfants dans un souci de les accompagner à leur rythme et sans jugement.

Les ateliers en direction des adultes et seniors ont là aussi montré tout leur sens. Les propositions ont été nombreuses, nécessaires pour nombre d'habitants, qui pour certains d'entre eux, restent souvent isolés, sans liens familiaux de proximité.

C'est cela le Centre Socio-Culturel Le Pertuis, un outil ouvert à toutes et à tous, avec la seule volonté d'accueillir le mieux possible et de faire lien, là où trop souvent le repli est de mise.

Un grand merci à tous les bénévoles et professionnels, pour leur concours, leur forte mobilisation réjouissante et de grande qualité !

Comme nous ne faisons pas souvent comme les autres, à ce quotidien déjà très dense, la direction et le conseil d'administration de notre association, ont proposé dès janvier 2025 de travailler à un soutien et une coopération avec la Maison de Quartier de Port-Neuf. Deux territoires voisins, impliqués dans des politiques publiques identiques aux enjeux sociétaux similaires. L'idée de départ était de renforcer la direction de la Maison de Quartier, d'accompagner des administrateurs et une autre équipe professionnelle, à relever la tête et à retrouver un équilibre, tant dans le management et la conduite du projet que dans les finances.

Ainsi, au cours des premiers mois, des rencontres régulières entre les deux bureaux des associations ont eu lieu. De ces temps de travail, ont découlé plusieurs ambitions : réaliser une carte d'adhésion commune, proposer un programme d'activités partagé, mobiliser les professionnels sur des passerelles autour d'animations collectives.

Une convention de coopération fin août 2025 a été signée entre les deux associations. Un engagement a été pris pour une année, avec la volonté de poursuivre cette expérience au regard des premiers mois très positifs.

Les partenaires institutionnels, bien que prudents et réservés au départ, ont compris pas à pas le sens de notre démarche.

La Caisse d'Allocations Familiales de Charente-Maritime a validé le principe de ce projet. Une nouvelle organisation de la fonction de pilotage partagée, avec la création d'un poste de direction adjointe, s'appuyant sur l'assistante de gestion de la Maison de Quartier, et sa montée progressive en compétence. Elle a aussi acté le décalage de notre projet social, le passant de fin décembre 2026 à fin décembre 2027 pour le synchroniser avec celui de Port-Neuf.

En parallèle à ce travail avec les administrateurs et les partenaires, il a fallu convaincre les équipes professionnelles et bénévoles en interne du bien-fondé de cette démarche, de les associer dans la compréhension des enjeux et sur le caractère inédit à l'échelle de notre territoire.

Les premiers mois nous ont donné raison. Les projets respectifs ne sont pas mis en difficulté, la proximité qui fait la richesse de nos actions reste intacte, les habitants n'ont pas perdu le fil. Ils peuvent toujours s'engager, se mobiliser dans leurs activités préférées !

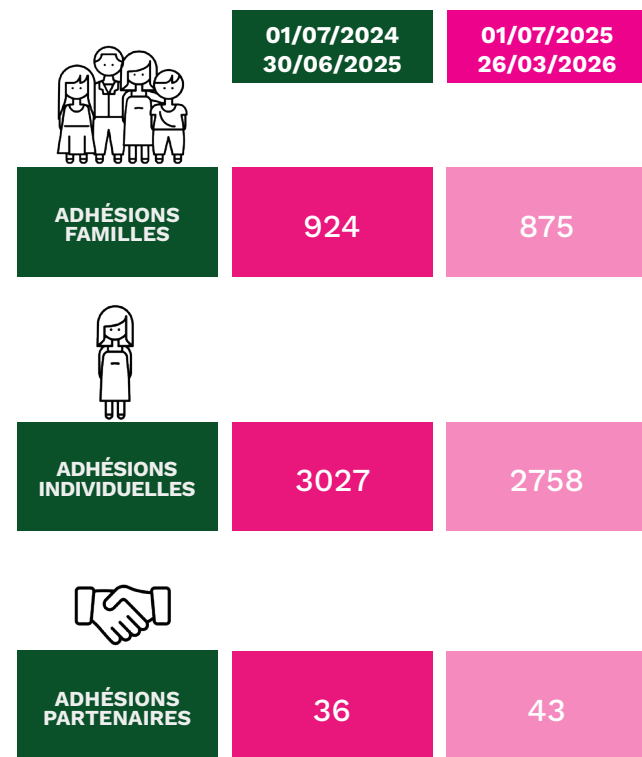
Alors gageons que nous pourrions continuer encore sur ces chemins, pas ceux du Cantal, mais ceux qui nous invitent toujours à nous questionner, à inventer et à lancer des passerelles entre nos territoires, avec toujours la même envie de faire bouger les lignes, de s'affranchir des idées reçues qui enferment les habitants dans des cases, qui empêchent trop souvent le dépassement de soi et le vivre ensemble !

Le Président, Alain VOERMAN.






# LA FONCTION ACCUEIL

## LES CHIFFRES DE L'ACCUEIL 2025



## LES CHIFFRES DES POINTAGES

	 ACCUEIL PHYSIQUE	 ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE	 BORNE ACCÈS AUX DROITS
JANVIER FÉVRIER MARS	1481	1279	1
AVRIL MAI JUIN	1531	1101	0
JUILLET AOÛT SEPTEMBRE	1370	1303	2
OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE	1396	1256	0

## PRÊT DE SALLE EN 2025

 Salle Expression Corporelle	 Salles d'activités ou bureau	 Salle Agora
19h30 d'occupation/semaine + prêt ponctuel auprès des partenaires de quartier	19h d'occupation/semaine + prêt ponctuel auprès des partenaires de quartier	Les Eaux Rageuses (Chorale féministe de luttes) 3 heures, deux fois /mois (octobre à décembre 2025)

## CARRELET

Locations 44 jours de locations de mi-avril à mi-octobre 2025

## ECRIVAIN PUBLIC

20 demandes de rendez-vous de janvier à décembre 2025 (2 créneaux les jeudis, hors vacances scolaires)

## EMPRUNTS PONCTUELS

MDAJA, UDAF, Régie de quartier Diagonales, URNACS, Assistante sociale, Ministère de la justice, DPJJ, SSESSAD de l'Océan, Fédé CS 17, CPTS Altea Cabestan, CCN et école Grandes Varennes, CCAS, Lève un peu les bras, Réunion terrain jeunesse, Il Convito, CNAREP, CAF 17, CPTS Régie de quartier Diagonales, Cie Lève un peu les bras, Cie Point Bart



# ENFANCE JEUNESSE

Le Pôle Enfance-Jeunesse est un lieu d'accueil, d'écoute, d'animation, d'accompagnement, de prévention et de partenariat.

- Il s'adresse aux enfants et aux jeunes de 3 à 25 ans à travers les Accueils Collectifs de Mineurs, le local Jeunes, les cycles d'Accompagnement à la scolarité, l'Académie du Pertuis les séjours ou encore l'atelier d'art plastique.

- Il assure la conduite du Projet Social et œuvre en ce sens en lien avec les acteurs de territoire.

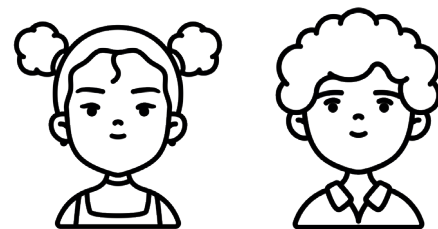
Selon les années, le pôle enfance-jeunesse met en place et coordonne des animations régulières, des stages, des manifestations ponctuelles, des séjours et diverses actions au profit des enfants, des jeunes et de leur famille.

## LES ACCUEILS

Le CSC Le Pertuis propose différents accueils :

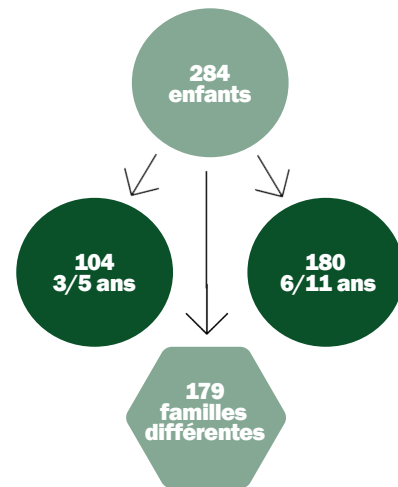
- Un Accueil Collectif de Mineurs 3-11 ans, ouvert les mercredis et les vacances scolaires
- Un Accueil Collectif de Mineurs 11-14 ans, ouvert les mercredis/samedis ainsi que les vacances scolaires
- Un Accueil de jeunes 14-17 ans, ouvert du mardi au vendredi de 17h à 19h ou 21h, les mercredis/samedis ainsi que les vacances scolaires
- Un Accueil 18-25 ans, ouvert selon les envies jeunes et les projets en cours : soirées, accompagnement de parcours, montage de projets...

## 2025 EN QUELQUES CHIFFRES



ACM 3/5 ANS	52 filles	52 garçons
ACM 6/12 ANS	92 filles	88 garçons
ACM 10/13 ANS	57 filles	49 garçons
ACM 14/18 ANS	39 filles	30 garçons

### ACM 3/11 ANS mercredis et/ou vacances scolaires



### ACM 11/14 ANS

106 jeunes

### ACM 14/17 ANS

69 jeunes

121 familles différentes

461 enfants et jeunes de 253 familles ont été accueillis au sein du pôle enfance-jeunesse en 2025.

La répartition filles/garçons est équilibrée sur l'accueil 3-11ans, garantissant d'une offre inclusive et attractive pour l'ensemble des enfants.

La répartition par genre sur la jeunesse fait apparaître une majorité de filles par rapport aux garçons, traduisant une bonne attractivité des actions jeunesse auprès du public féminin.

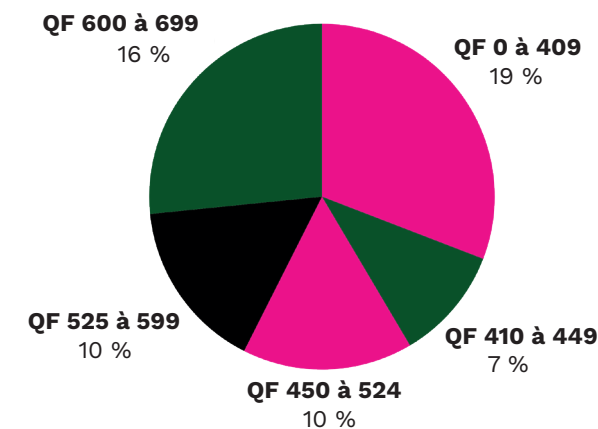
Le nombre important d'inscriptions (1 481 inscriptions en 2025) souligne une fidélité des familles et une utilisation régulière des services proposés. Ce volume confirme l'ancrage du pôle comme acteur central de l'accompagnement éducatif et de loisirs sur le territoire auprès des enfants et des jeunes, tout au long de l'année.

Les 14-17 ans, avec 69 jeunes pour 221 inscriptions, restent bien présents sur des formats adaptés (accueil jeunes, séjours, sortie), même si leur fréquentation demeure plus ponctuelle, ce qui correspond aux usages observés à cet âge.

### Une forte représentation des familles aux revenus modestes

L'analyse des 253 familles inscrites au pôle Enfance-Jeunesse montre une forte présence de familles à faibles ou moyens revenus.

Près de 62 % des familles disposent d'un quotient familial inférieur à 700, réparties de la manière suivante :



Le pôle Enfance-Jeunesse accueille majoritairement des familles appartenant aux catégories populaires et aux classes modestes, pour lesquelles les dispositifs de loisirs éducatifs accessibles financièrement constituent un levier essentiel d'accès aux activités pour les enfants et les jeunes.

Une part des familles accueillies (7 %) ne dispose pas de quotient familial renseigné. Cette situation correspond le plus souvent à des familles récemment arrivées sur le territoire ou en situation administrative transitoire, pour lesquelles les démarches auprès de la CAF ne sont pas encore finalisées.

Cette donnée illustre la présence de familles en situation de migration ou d'installation récente, pour lesquelles le centre social constitue souvent un premier lieu de repère, d'accompagnement et d'accès aux services éducatifs du territoire. Le pôle Enfance-Jeunesse contribue ainsi, à son échelle, à favoriser l'inclusion sociale des enfants et des familles.

Dans un contexte marqué par l'évolution des politiques publiques et une tendance à la réduction de certaines aides financières, les dispositifs de soutien aux familles

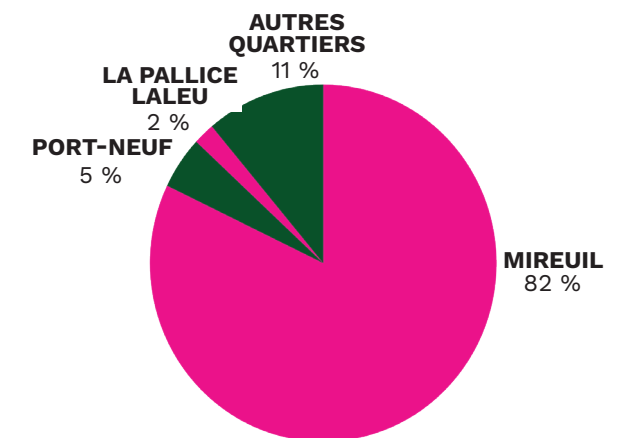


peuvent être amenés à se restreindre. Cette situation impacte en premier lieu les familles les plus fragiles, pour lesquelles les aides existantes constituent souvent un levier déterminant pour l'accès aux loisirs, aux activités éducatives et à la culture pour leurs enfants.

### Un ancrage territorial très marqué sur Mireuil

La répartition géographique des familles met en évidence un fort ancrage territorial du pôle Enfance-Jeunesse dans le quartier de Mireuil.

Sur les 253 familles concernées :



Cette répartition montre que le centre social remplit pleinement sa mission de proximité auprès des habitants du quartier prioritaire de Mireuil.

La présence de familles issues d'autres quartiers témoigne également de la visibilité et de l'attractivité des actions éducatives proposées, notamment pour les accueils de loisirs, les séjours et les dispositifs d'accompagnement à la scolarité.

## DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS CITOYENNES

### Parcours citoyen dans le cadre du Plan Mercredi

Dans le cadre du Plan Mercredi, un parcours de sensibilisation à la citoyenneté a été proposé aux enfants de 3 à 11 ans à travers la mise en place du programme PECRAM (Programme d'Éducation à la Connaissance du Chien et au Risque d'Accident par Morsure).

Ce dispositif vise à sensibiliser les enfants à la relation avec les chiens, à leur apprendre à mieux comprendre le comportement de l'animal et à adopter les attitudes appropriées afin de prévenir les situations à risque et les accidents par morsure. Le parcours s'est déroulé sur sept mercredis, permettant à tous les enfants de l'ACM d'aborder progressivement différentes notions autour du respect de l'animal, de la prévention et des comportements adaptés.

Dans la continuité de cette démarche éducative autour du respect du vivant et de la responsabilité envers les animaux, plusieurs actions complémentaires ont été proposées (visites à la Ferme Pédagogique du Grand Chemin, visite à la SPA, balade avec les chiens...)

### Participation au rallye citoyen

Les jeunes ont également participé au rallye citoyen organisé sur le territoire au mois de juillet. Cet événement rassemble différents partenaires institutionnels et associatifs afin de proposer aux participants un parcours composé d'ateliers autour des valeurs républicaines, de la citoyenneté, de la solidarité et de la découverte des institutions. Cette participation a permis à 8 jeunes de mieux comprendre les principes de la vie collective et le rôle des acteurs publics, tout en favorisant les échanges avec d'autres groupes de jeunes du territoire.

### Sensibilisation à l'environnement

Dans une logique de sensibilisation aux enjeux environnementaux, des clean walks (marches de ramassage des déchets) ont été organisées durant les vacances de printemps et d'été. Ces actions ont permis aux enfants et aux jeunes de prendre conscience de l'impact des déchets dans l'espace public et de s'impliquer concrètement dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Cette dynamique a notamment été portée par une animatrice du secteur enfance impliquée dans la commission "éco-animateur", un groupe de travail réunissant des professionnels des accueils collectifs de mineurs de La Rochelle autour du développement de pratiques d'éducation à l'environnement.

### Prévention du harcèlement scolaire

Dans le cadre du partenariat avec le collège Pierre Mendès France, l'équipe jeunesse a co-animé les 6 et 7 novembre 2025 deux journées de sensibilisation à la lutte contre le harcèlement scolaire, organisées à l'occasion des journées nationales de lutte contre le harcèlement.

À cette occasion, un escape game pédagogique a été proposé aux classes de 6e et de 5e, permettant aux élèves d'aborder de manière ludique et participative les différentes formes de harcèlement, le rôle des témoins et les ressources disponibles pour demander de l'aide.



## DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS SPORTIVES

### Des partenariats avec les acteurs sportifs du territoire

Le partenariat avec l'UFOLEP a permis la mise en place d'un stage de vélo du 7 au 11 juillet 2025, à destination de 16 enfants âgés de 8 à 11 ans. Ce temps fort a favorisé l'apprentissage technique, l'autonomie et la sensibilisation aux mobilités douces. Les enfants ont également participé à la journée Kid Bike UFOLEP, renforçant la dimension collective et ludique de la pratique.

La collaboration avec le Stade Rochelais s'est poursuivie tout au long de l'année, avec la mise en place de stages de rugby sur chaque période de vacances pour les enfants de 3 à 11 ans, l'organisation de rencontres intercentres pour les 11-17 ans, sous forme de tournois favorisant l'esprit d'équipe et la coopération et la mise à disposition de places pour assister à deux matchs au Stade Marcel-Deflandre, permettant à 16 jeunes différents de vivre une expérience sportive et collective valorisante.

### Diversification des pratiques sportives

Dans une logique d'ouverture et de découverte, plusieurs activités ont été proposées aux enfants et aux jeunes :

- Un stage de baseball en partenariat avec le club des Boucaniers pour les 8-17 ans ;
- Des initiations à l'escrime pour les 5-14 ans ;
- Une découverte du ski nautique pour les 11-17 ans ;
- Ainsi que d'autres activités telles que le tir à l'arc.

Ces propositions permettent aux participants de sortir des pratiques sportives traditionnelles, de développer leur curiosité et de valoriser leurs capacités dans des environnements variés.

### Une démarche d'inclusion par le sport : partenariat avec Aunis Handball.

Un projet spécifique a été mené en partenariat avec le club Aunis Handball, autour de la mise en place d'une "école de hand".

Un groupe de 8 enfants âgés de 9 à 11 ans, a été intégré à quatre séances de pratique U11 au sein du club.

Ce projet s'inscrit dans une dynamique progressive visant à favoriser l'inclusion de publics éloignés de la pratique sportive en club et à permettre aux enfants de prendre confiance et de s'épanouir à travers la pratique sportive.

Ce partenariat participe à faire du sport un véritable levier d'inclusion et de socialisation, en particulier pour les publics les plus vulnérables.

L'ensemble de ces actions sportives, contribue à favoriser l'accès aux pratiques physiques, le bien-être et la socialisation des enfants et des jeunes, tout en s'appuyant sur des partenariats structurants à l'échelle du territoire.

## DÉVELOPPEMENT DES ACTIONS CULTURELLES ET ARTISTIQUES

### Parcours culturels dans le cadre du Plan Mercredi

Dans le cadre du Plan Mercredi, plusieurs parcours ont été proposés afin de permettre aux enfants de s'inscrire dans des démarches de découverte et d'expérimentation sur la durée.

• Un premier parcours a été mené en partenariat avec l'association Les Petits Débrouillards, autour de la thématique "science en action". Sur 7 séances, 12 enfants ont pu expérimenter et découvrir différents concepts physiques et chimiques, avec pour objectif de mieux comprendre le monde qui les entoure à travers une approche ludique et participative.

• Un second parcours a été proposé aux enfants de 3 à 5 ans, autour d'ateliers d'éveil et de voyage sonore, animés par Cécile Legrand. Ces séances ont permis de travailler le bien-être, l'expression des émotions et la relation aux autres, à travers des pratiques variées : jeux d'expression, respiration, mouvements corporels et découverte des sons.

• Enfin, un cycle autour de la pratique du skate park, mené avec la Compagnie Popolo, a permis à 12 enfants de 8 à 11 ans de s'initier à cette discipline dans l'espace public du quartier. Au-delà de la pratique sportive, ce projet a favorisé le dépassement de soi, l'apprentissage des règles collectives et le développement de l'entraide entre pairs.

### « C'est mon patrimoine ! »

Dans le cadre du dispositif national « C'est mon patrimoine! », porté par le ministère de la Culture en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires, le pôle Enfance-Jeunesse s'est engagé dans un projet de médiation culturelle autour du patrimoine local.

Un stage de création en stop motion a été organisé les 20 et 21 octobre, au sein de la Tour de la Lanterne. Pendant deux jours, un groupe de 8 enfants s'est approprié l'histoire, les anecdotes et les espaces du monument afin de réaliser un court-métrage en animation.

Accompagnés par un intervenant de l'association Kinozoom et un animateur du patrimoine, les enfants ont été impliqués dans l'ensemble du processus de création (écriture du scénario, mise en scène et réalisation). Ce travail a contribué à la réalisation d'un court-métrage, valorisé lors d'un temps de restitution en novembre, en présence des familles.

### Pratiques artistiques et créativité au quotidien

Tout au long de l'année, les accueils jeunesse ont proposé de nombreux ateliers créatifs, permettant aux jeunes de découvrir et d'expérimenter différentes techniques artistiques (macramé, peinture sur céramique, pâte Fimo, poterie, fabrication de savons et de bougies, broderie ou encore peinture sur toile...).

Dans un contexte où les inégalités d'accès aux pratiques culturelles restent marquées, le pôle Enfance-Jeunesse joue un rôle essentiel en proposant des espaces de découverte, d'expérimentation et de création accessibles, au plus près des habitants. Les parcours mis en place permettent aux enfants et aux jeunes de s'inscrire dans une dynamique de projet, de développer leur curiosité et de renforcer leur capacité à s'exprimer.

Ces projets favorisent également la valorisation des enfants et des jeunes, en reconnaissant leurs capacités de création et en leur permettant de devenir acteurs de leurs expériences culturelles. Ils contribuent ainsi à leur épanouissement personnel, à la construction de leur identité et à leur inscription dans la vie sociale et culturelle du territoire.

## LES ACTIONS PARTENARIALES

### Partenariats éducatifs et scolaires

Le travail mené avec l'Éducation nationale s'inscrit dans une logique de continuité éducative entre les temps scolaires et périscolaires, permettant d'accompagner les enfants et les jeunes dans leurs parcours.

Collège Pierre Mendès France	Club jeux	Co animation journées lutte contre le harcèlement
Ecoles du quartier via la Cité éducative	L'école au jardin	Accueil des classes à la Ludothèque

### Partenariats socio-éducatifs et accompagnement des familles

Le pôle Enfance-Jeunesse développe un travail étroit avec les acteurs sociaux du territoire afin de faciliter l'accès aux dispositifs pour les familles et d'accompagner les situations les plus fragiles.

Programme de Réusite Éducative (PRE)	Délégation Territoriale	Centre Communal d'Action Sociale
--------------------------------------	-------------------------	----------------------------------

### Dynamiques territoriales et réseaux professionnels

Le pôle Enfance-Jeunesse est pleinement inscrit dans des dynamiques de réseau à l'échelle locale, favorisant les échanges de pratiques et la mise en place de projets communs.

Collectif jeunesse	Veillées jeux de société avec la Ludothèque	Disco Ado	Rallye Citoyen
Collectif enfance	Réunions régulières	Commissions thématiques	Projets communs

### Partenariats en faveur de l'inclusion

Une attention particulière est portée à l'accueil des enfants à besoins spécifiques, en lien étroit avec plusieurs partenaires spécialisés.

SESSAD Océan	IME	Services de l'ADEI
--------------	-----	--------------------

Ce travail partenarial permet de mieux comprendre les besoins des enfants grâce à des temps de sensibilisation, d'adapter les conditions d'accueil et les activités proposées et de construire des projets individualisés en lien avec les familles et les professionnels.

## LES ACCUEILS, LIEUX DE FORMATION ET D'INSERTION

Dans la continuité de ces dynamiques partenariales et de l'ancrage territorial du pôle Enfance-Jeunesse, les accueils se positionnent également comme de véritables lieux de formation et d'insertion professionnelle. Au-delà de leur fonction éducative, ils constituent des espaces d'apprentissage et de transmission, notamment dans le champ de l'animation socio-culturelle.

En 2025, **10 stagiaires Bafa** ont été accueillis au sein des équipes d'animation. Intégrés pleinement au fonctionnement des structures, ils ont participé à la préparation et à la mise en œuvre des activités, tout en bénéficiant d'un accompagnement individualisé assuré par des professionnels expérimentés. Cette immersion leur a permis de découvrir concrètement le métier d'animateur, d'en comprendre les enjeux en centre social et de développer leurs compétences pédagogiques. Des temps de suivi réguliers et des bilans personnalisés ont permis de valoriser leurs acquis et d'identifier les axes de progression, faisant des accueils, et en particulier de l'ACM 3-11 ans, de véritables terrains d'expérimentation et de professionnalisation.

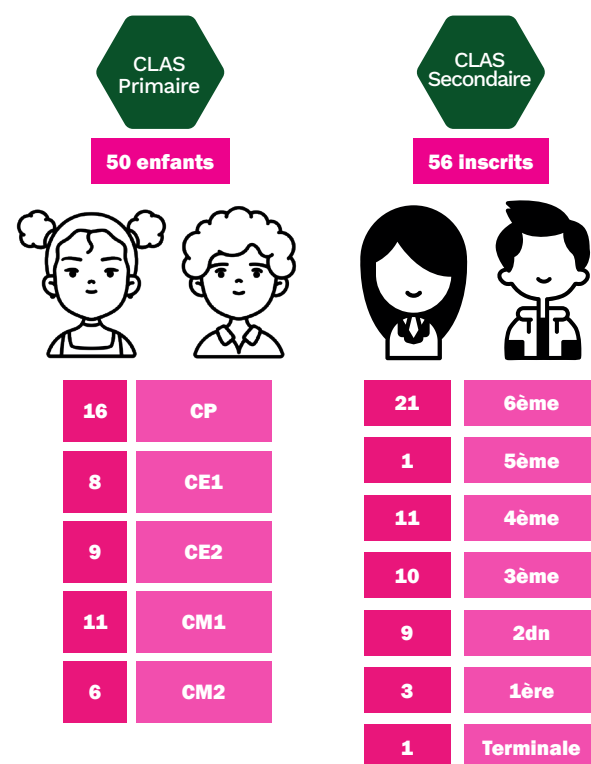
Par ailleurs, le centre social joue un rôle de tremplin vers l'emploi pour les jeunes du territoire, notamment issus du quartier de Mireuil. En 2025, **8 animateurs** originaires du quartier ont ainsi été recrutés, en contrats permanents ou vacataires. Ces jeunes, pour certains anciens usagers des accueils ou accompagnés dans le cadre de dispositifs locaux en lien avec le Centre communal d'action sociale, ont pu s'inscrire dans un parcours professionnel au sein même de la structure. Ces recrutements participent à renforcer le lien de proximité avec les familles, tout en valorisant les compétences locales et en favorisant l'émergence de parcours dans le secteur de l'animation.



## LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

L'accueil des enfants et jeunes, le soir après le temps scolaire est, depuis longtemps, une dimension du projet Enfance-Jeunesse de l'association. Ce temps bénéficie de soutiens pédagogiques et financiers, de la part de la Caisse d'Allocations Familiales, dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS).

**10 cycles CLAS** sont mis en place au sein de l'association, 5 alloués au primaire et 5 au secondaire, du lundi au vendredi, hors vacances scolaires.



L'accompagnement à la scolarité repose sur trois piliers : l'aide aux apprentissages, la méthodologie et l'ouverture culturelle.

### Accompagnement dans les apprentissages

Le CLAS vise à soutenir chaque enfant ou jeune dans ses apprentissages, en ciblant les matières où des difficultés sont repérées.

Des temps individualisés sont proposés, animés par l'équipe d'animation et des bénévoles formés, en lien étroit avec les enseignants et les familles.

L'objectif est de redonner du sens, de la confiance et du plaisir dans les apprentissages.

### Aide méthodologique

Les séances permettent d'acquérir des méthodes de travail, de développer l'autonomie et l'organisation (gestion du temps, priorisation, anticipation des devoirs).

La pédagogie du « détour » reste au cœur de l'approche, en s'appuyant sur des supports ludiques, culturels ou manuels qui favorisent les apprentissages autrement.

### Ouverture culturelle et éducative

Tout au long de l'année, des ateliers et projets éducatifs sont mis en place : médiathèque, ludothèque, ateliers cuisine, jardin pédagogique, théâtre, robotique, art créatif,

sorties culturelles (La Sirène, La Course, etc.).

Ces temps permettent de renforcer la curiosité, l'esprit critique et le lien avec la vie culturelle locale.

### Les projets en 2025

Afin de renforcer les apprentissages scolaires par des expériences concrètes, le CSC met en place des pôles thématiques par période, ouverts aux enfants et aux jeunes, du primaire et du secondaire. Les participants s'y inscrivent selon leurs intérêts, leurs besoins ou les recommandations de l'équipe éducative.

Ces pôles ont pour objectifs de valoriser les intelligences multiples et les modes d'apprentissage variés (artistique, logique, social, ...), de développer des compétences transférables à la scolarité, de renforcer la persévérance et le plaisir d'apprendre et d'encourager la coopération.

#### Pôle Illustration

Objectifs : Développer les capacités d'expression, d'imagination, d'observation et de concentration. Utiliser le dessin comme outil de communication, de narration, de mémorisation, utile dans les apprentissages scolaires.

Contenu : Techniques de dessin, illustration, carnet de projets. Valorisation des réalisations à travers des expositions.

#### Pôle Échecs

En partenariat avec le Club d'Échecs de La Rochelle

Objectifs : Développer la concentration, la logique, le raisonnement stratégique et la prise de décision. Favoriser l'estime de soi en valorisant les progrès, les réussites et la capacité à raisonner.

Contenu : Initiation et perfectionnement, ateliers tactiques, tournois intergroupes. Ateliers avec les parents.

#### Pôle Jeux de société

En lien avec le projet École-Ludothèque et le club jeux du collège

Objectifs : Développer des capacités cognitives : attention, mémoire, logique, langage, mathématiques. Travailler les compétences sociales.

Contenu : Jeux de logique, jeux coopératifs, jeux de rôle, jeux mathématiques, jeux de langage. Découverte de la ludothèque et animations collaboratives.

#### Pôle Jeux de coopération

Objectifs : Développer les compétences psychosociales Renforcer l'esprit de groupe, la confiance et le respect mutuel. Agir sur la prévention des conflits, l'inclusion et la solidarité.

Contenu : Jeux collectifs, défis en équipe, escape games pédagogiques, activités de résolution de problèmes. Débats, ateliers philo à partir de situations vécues.

### La place des bénévoles

Comme chaque année, les bénévoles sont essentiels dans la mise en place de cette action. Grâce à eux, nous pouvons proposer aux enfants et aux jeunes un meilleur suivi et un appui personnalisé. Les bénévoles participent également aux temps forts de l'année et aux réunions CLAS afin de faire un point sur les situations de chaque enfant et de travailler le projet.

En 2025, 6 bénévoles se sont impliqués dans le projet CLAS sur le pôle Enfance-Jeunesse, représentant près de 500 heures sur l'activité.

Le nombre de bénévoles, leur implication et leur diversité sont une vraie richesse pour les enfants et leur famille.

### Le CLAS Parents : un nouvel espace pour les familles

Depuis 2025, le CSC Le Pertuis développe un CLAS Parents, en lien avec différents partenaires du quartier.

L'objectif est de permettre aux parents de mieux comprendre le fonctionnement de l'école et de renforcer leur implication dans la réussite de leurs enfants, mais aussi d'échanger autour de thématiques spécifiques.

Des ateliers pour les parents ont ainsi été proposés sur le temps du CLAS, autour de thématiques coconstruites avec les partenaires :

- Utilisation des outils numériques scolaires (Pronote, ÉduConnect).
- Prévention des addictions (sucre, jeux vidéo, écrans, drogues...).
- Alimentation : comment créer un goûter sain, simple et économique.

Ces temps permettent d'accompagner les parents dans leurs pratiques éducatives, de favoriser les échanges d'expériences et de renforcer la coéducation.

### Partenariats

Le CLAS s'appuie sur un réseau partenarial solide : Écoles élémentaires du quartier et collège Pierre Mendès France, PRE (Programme de Réussite Éducative), CPE, assistante sociale, et autres partenaires éducatifs. Ainsi que différents professionnels au sein du CSC : équipe enfance-jeunesse, référente, famille, animateur culinaire, équipe ludothèque, animatrice jardin...

Des réunions de coordination et de bilan sont organisées chaque trimestre avec les établissements scolaires.

De plus, le CSC Le Pertuis participe également aux conseils d'école, conseils de classe et équipes éducatives.

Ces échanges permettent un suivi individualisé et une cohérence éducative dans les parcours des enfants et des jeunes.

### Relations avec les familles

La place des parents est centrale dans le dispositif. Chaque inscription débute par un entretien individuel avec la famille, afin de connaître les besoins, valoriser les compétences parentales et construire une relation de confiance.

Tout au long de l'année, les parents sont invités à participer à des ateliers, à partager leurs savoir-faire et à prendre part à des temps collectifs : goûters partagés, ateliers cuisine, projets communs.

Des bilans trimestriels sont proposés aux familles. Ces rencontres permettent de faire le point sur le parcours de l'enfant au sein du CLAS, d'identifier ses progrès, réussites et difficultés, de fixer des objectifs personnalisés pour la période suivante et d'associer davantage les parents dans le suivi de la scolarité.

Les parents peuvent également être accompagnés dans leur relation avec l'école (prise de rendez-vous, compréhension des attendus, utilisation des outils numériques scolaires, etc.). L'équipe du CLAS se positionne alors comme relais et facilitateur entre les familles et les établissements scolaires.

Le CLAS Parents, mis en place sur certains temps du CLAS, vient renforcer cette dynamique. Il offre aux parents un espace sécurisé d'échanges, d'information et de compréhension des mécanismes scolaires.

Le CLAS du Centre Socio-Culturel Le Pertuis s'inscrit ainsi dans une démarche globale de soutien à la réussite éducative, fondée sur la coéducation, la coopération et la valorisation des compétences.

# PERTUIS CANTAL TOUR

## LE SÉJOUR "GRANDE BOUCLE" (31 JUILLET AU 10 AOÛT)

Ce séjour a réuni des jeunes âgés de 13 à 17 ans, aux côtés de seniors âgés de 79 et 80 ans, d'une chorégraphe, Clémentine Bart, de deux accompagnateurs et d'un guide, Anthony Marque.

Pendant 8 jours d'itinérance sur le GR400, les participants ont parcouru 101,5 km, au départ de Murat, avec un dénivelé positif de 5073 m et négatif de 4967 m, avant de retrouver l'ensemble des participants au projet Cantal à Coltines, dans le centre d'hébergement de groupe.

Au-delà de la performance physique, ce séjour a été marqué par une forte dimension humaine et intergénérationnelle. La cohabitation entre jeunes et seniors a permis de créer des liens riches, basés sur l'entraide, l'écoute et le partage d'expériences. Les participants ont pu se dépasser, tant physiquement que personnellement, tout en développant leur autonomie et leur capacité à vivre en collectif.

## LE SÉJOUR "PETITE BOUCLE" (4 AU 10 AOÛT)

Ce séjour a concerné des jeunes entre 14 et 17 ans, accompagnés d'adultes, deux animatrices et une guide.

Pendant 4 jours d'itinérance, le groupe a parcouru 32 kilomètres avec un dénivelé positif de 1600 mètres.

Il a permis une première approche de l'itinérance et de la vie en pleine nature, dans un cadre sécurisé et adapté. Les jeunes ont pu expérimenter la randonnée, la vie collective et les responsabilités partagées, tout en renforçant leur confiance en eux.

## LE SÉJOUR COLLECTIF (4 AU 10 AOÛT)

En parallèle, des enfants et jeunes de 8 à 14 ans ainsi que des adultes-seniors et des familles ont participé à un séjour collectif, accueilli dans le centre Chantarisa à Coltines, favorisant la découverte du territoire, la vie en groupe et les activités de pleine nature. Ce séjour a constitué une première expérience de mobilité pour certains, leur permettant de sortir de leur environnement habituel et de vivre une expérience collective structurante.

Ce séjour collectif s'est également distingué par sa dimension intergénérationnelle, les enfants et les jeunes ayant partagé cette expérience avec un groupe d'adultes et de familles. Cette organisation a permis de dépasser le cadre d'un séjour enfance-jeunesse « classique », en favorisant des échanges riches entre les publics, la création de liens et une meilleure compréhension des réalités de chacun. Les temps de vie partagés ont encouragé la mixité des âges, la solidarité et l'entraide au quotidien. Par ailleurs, ce fonctionnement en inter-secteur a permis aux professionnels de croiser leurs pratiques, d'adapter leurs postures éducatives et de développer une approche plus globale et cohérente de l'accompagnement des publics. Cette dynamique a renforcé la qualité du projet et donné une dimension collective et inclusive particulièrement pertinente.

Ces séjours ont permis aux participants de questionner leur rapport à leur environnement et aux autres, de découvrir d'autres modes de vie et d'organisation, de créer du lien entre générations et entre territoires, de vivre une expérience collective, solidaire et hors du cadre habituel.

Ce projet a également permis aux professionnels de renforcer leurs pratiques en croisant leurs regards et leurs compétences, dans une dynamique de coopération.

Ces séjours ont constitué un temps fort de l'année 2025, tant par le nombre de participants que par la richesse des expériences vécues.



Illustrations - Alexia Atmouni

Départ de la Grande Boucle. Arrivée à St-Flour en fin d'après-midi

JEUDI 31 JUILLET

Début de l'itinérance La Grande Boucle : Murat ---> Dienne

VENDREDI 1ER AOÛT

La Grande Boucle : Lavigerie ---> Eylac

SAMEDI 2 AOÛT

La Grande Boucle : Eylac ---> Le Flagoux

DIMANCHE 3 AOÛT

Départ du séjour collectif à 8h. Arrivée à Coltines en fin d'après midi pour le séjour collectif et à St Flour pour la Petite Boucle La Grande Boucle : Le Falgoux ---> Le Fau

LUNDI 4 AOÛT

La Grande Boucle : Le Fau ---> Mandailles

Départ Petite Boucle : Village de la Gravière ---> Village de Claux

Séjour collectif : Randonnée des Cascades et ciné plein air à St-Flour

MARDI 5 AOÛT

La Grande Boucle : Mandailles ---> St-Jacques

Petite Boucle : Gravière ---> Village Boucle sous le Plateau du Limon  
Séjour collectif : Cani rando et visite de ferme

MERCREDI 6 AOÛT

La Grande Boucle : St-Jacques ---> La Molède  
Départ Petite Boucle : site de Lascourt ---> Le Falgoux

Séjour collectif : Randonnée, nuit en buron et montée du Puy mary

JEUDI 7 AOÛT

La Grande Boucle : La Molède ---> Murat  
Départ Petite Boucle : Le Falgoux ---> Col de Néronne

Séjour collectif : Rencontre intercentres à St Flour

VENDREDI 8 AOÛT

Jeux libres ludomobile Atelier Aquarelle  
Sortie à la base de loisirs Garabit-Mallet Boom de fin ♥

SAMEDI 9 AOÛT

Trajet retour, direction La Rochelle

DIMANCHE 10 AOÛT

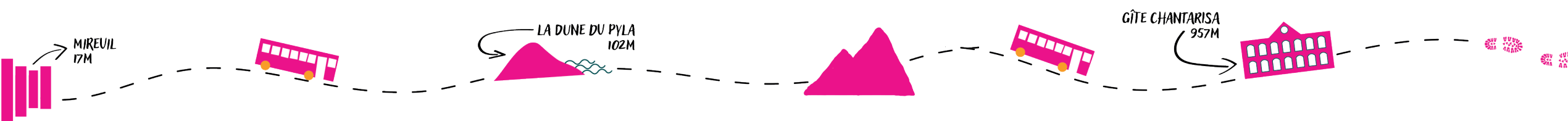
Un projet un peu fou est né fin 2024 : emmener un groupe d'habitants vivre une expérience unique, loin des tours de Mireuil, au milieu de la nature et des volcans, dans le Cantal, en 2025.

L'équipe s'est alors lancée et a travaillé à l'organisation de ce beau projet, aux côtés des habitants.

Ce projet innovant a permis de favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle en offrant l'opportunité à des personnes de tous horizons de découvrir une nouvelle région.

Grâce à une équipe pluridisciplinaire et à des activités variées, le projet a permis à chacun de se dépasser, de se reconnecter à la nature et de vivre une expérience collective unique.

3 séjours ont été proposés, dont deux en itinérance. Le dernier, lui, proposait un hébergement collectif et un programme varié en fonction des envies de chacun.



# DANSER POUR LES MONTAGNES



Dessin d'Alexia Atmouni - d'après la chorégraphie de Clémentine Bart

## UN SÉJOUR CULTUREL

Cela fait plusieurs années que le secteur Culture participe de près ou de loin à l'élaboration des séjours. Ces temps d'échanges avec les collègues sur les contenus à vocation culturelle ont nourri l'idée qu'il serait un jour possible d'organiser un séjour culturel. Des pistes ont été travaillées avec le collectif Bruit du Frigo et le projet Convoi Exceptionnel en 2018, ou encore avec la compagnie Lève un peu les bras qui propose un séjour mêlant danse aérienne et spéléologie.

Quand l'idée de partir randonner dans le Cantal s'est présentée l'équipe Culture y a vu une occasion d'expérimenter un format inédit. Dans l'idée de faire de la Culture quelque chose de normal et quotidien, nous avons souhaité proposer aux artistes de partir avec les habitants dans les mêmes conditions que les autres participants, tout en apportant un cadre favorisant l'échange artistique, la pratique, la création...

Alexia Atmouni a donc pu réaliser 3 ateliers et a participé à l'ensemble des séjours (boucles de randonnée, ainsi qu'un panel d'activités avec les groupes restés à Chantaris). Le CSC le Pertuis produira donc avec elle, un carnet de voyage.

Clémentine Bart est partie randonner 8 jours avec un groupe de 11 personnes de tous âges. Elle a pu échanger sur son métier, participer à l'éducation sportive, créer une chorégraphie en collaboration avec le groupe et réaliser un film.

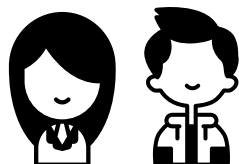
Ces présences artistiques ont eu un rôle déterminant sur l'ambiance, sur la création de contenus d'ateliers, de liens entre participants et ont fait de ce projet un séjour unique en son genre.

85 habitants

20 enfants



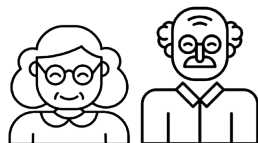
25 jeunes



6 familles (6 adultes et 10 enfants)



23 adultes seniors



12 salariés



2 artistes



«Un grand merci au Pertuis pour ce super séjour et pour la découverte du Cantal que je ne connaissais pas du tout ! On repart quand ?»

«Merci pour ce séjour inoubliable, à refaire !»

«J'ai adoré le séjour ! Merci à Gilles, Chantaris et ma famille !»

«C'était dingue !»

«C'était le meilleur séjour du monde»

«J'ai adoré le séjour ! (et voir les vaches) Cinq étoiles !»



COL DU PERTUS  
1309M

SAINT FLOUR  
899M

BOIS NOIR  
1150M

PLOMB DU CANTAL  
1855M

# FAMILLES

Le projet famille est travaillé en lien avec les autres secteurs du Centre socio-culturel mais aussi avec des partenaires du quartier à travers diverses actions.

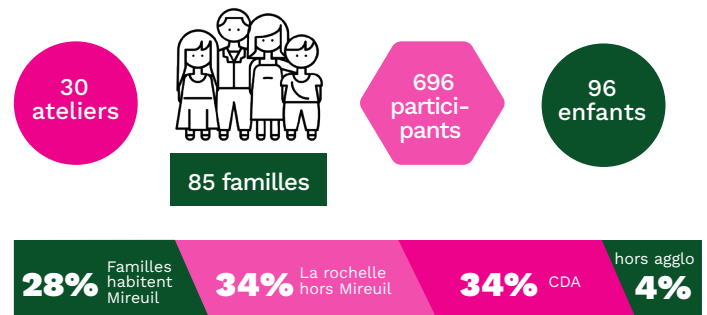
La mission transversale du secteur Familles est de valoriser la place de chaque habitant dans sa cellule familiale mais plus largement dans son groupe d'appartenance et donc au sein de son quartier.

Il est important de favoriser une meilleure prise en compte des besoins de l'habitant par l'habitant lui-même, en travaillant sur le « pouvoir agir » de chacun.

Ce processus demande du temps et est travaillé par la démarche d'accompagnement. Ainsi, en créant un lien de confiance et en favorisant les espaces de paroles bienveillants, chaque habitant va s'exprimer plus librement sur ses besoins, et une dynamique va être impulsée. Le but est de guider chacun, en adaptant le rythme selon les besoins, et faciliter ainsi les initiatives citoyennes, en s'appuyant sur les compétences, savoir-être et savoir-faire de chacun.

## ACCOMPAGNEMENT À LA FONCTION PARENTALE

« La Ludo, mes parents et moi »



Cet atelier offre une bulle de décompression aux parents de jeunes enfants ainsi qu'un espace de découverte et d'exploration pour les enfants autour du jeu. Il est ouvert à tous à lieu tous les vendredis, hors vacances scolaires, de 10h à 11h30, à la Ludothèque.

L'atelier est régulièrement co-animé par la PMI. La présence des infirmières puéricultrices permet de faire le lien avec certaines familles du quartier. Il permet de prévenir, informer, orienter selon les demandes et les besoins des familles.



Des partenaires (TISF, éducatrices spécialisées de l'ADEI etc.) accompagnent des familles sur ce temps pour leur permettre de découvrir un lieu de collectivité et de jeu pour leur enfant et ainsi faire le lien avec nous.

L'atelier a également pour but de susciter l'envie pour le parent de jouer avec son enfant. Il permet de découvrir de nouveaux jeux ou expériences sensorielles à reproduire chez soi facilement.

Au-delà d'un moment de jeu, les parents peuvent échanger entre eux mais aussi partager leurs bons plans, évoquer leurs difficultés ou encore partager leurs questionnements.

Quant aux enfants, l'idée est de leur permettre de découvrir une semaine sur deux, un espace sensoriel puis un espace motricité afin de développer tous leurs sens.

C'est un lieu où la mixité se crée au-delà des lieux d'habitation, des origines culturelles ou des moyens financiers de chacun. Ce moment est souvent apprécié par tous, parents et enfants, qu'ils soient de Mireuil, de La Rochelle ou de l'Agglomération.

En 2025, un investissement d'inspiration snoezelen a permis d'étoffer l'offre et proposer un matériel plus adapté, ce qui a permis une hausse des fréquentations sur les ateliers sensoriels.

## Réseau Parentalité



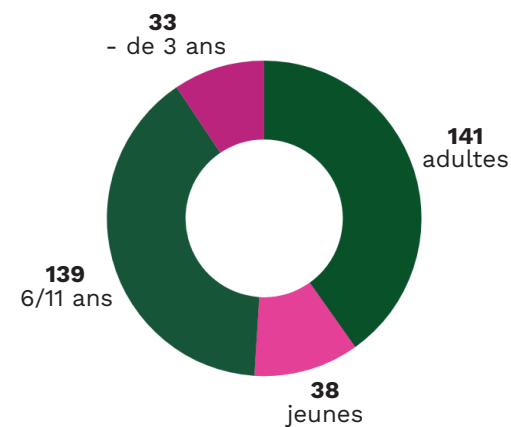
Coordonné par le CSC Le Pertuis, le réseau Parentalité regroupe des acteurs du territoire œuvrant dans le domaine de l'enfance, de la famille et de la santé : PMI, délégation territoriale du service social à Mireuil, assistante de service social et infirmière scolaires, ADEI, direction de la santé publique et de l'accessibilité de la ville de La Rochelle, agents PRE du CCAS, directrices des crèches familiales et associatives, MDAJA, Régie de quartier Diagonales, Cité Educative, membres d'associations et intervenants extérieurs autour de la parentalité, médiatrice santé jeunes, médiatrice scolaire, ...

L'objectif principal est de fédérer les différents acteurs du champ de la parentalité sur des questions communes afin de collaborer de manière plus cohérente.

Ce réseau a pour but de partager les actualités de chacun, de se former à de nouveaux outils, de rencontrer de nouveaux partenaires ou encore d'échanger sur différentes problématiques rencontrées sur le territoire en lien avec les familles et de réfléchir ensemble à des pistes de travail.

En 2025, le Réseau a réfléchi à un outil commun à destination des professionnel.le.s du quartier : l'annuaire de la parentalité. Sous forme d'application et avec l'aide d'un informaticien, cet outil permet de synthétiser les missions de chacun.e et est support pour l'orientation des familles selon les demandes et les besoins identifiés. Le Réseau travaille encore à la mise en ligne de cet outil.

## Semaine de la Parentalité : du 16 au 23 octobre 2025



La semaine de la Parentalité est une action commune, co-construite avec les partenaires du territoire de Mireuil, et coordonnée par Le Pertuis.

Le but est de proposer des actions différentes de celles proposées habituellement par nos structures, et mettre en lumière des temps forts coanimés par différents acteurs du territoire autour de la parentalité.

La semaine de la Parentalité s'est déroulée du 13 au 22 octobre 2025. 20 actions ont été proposées sur le quartier de Mireuil principalement et à Port-Neuf : Temps de prévention autour des addictions et de la santé mentale, spectacle de la compagnie Aïlas, temps à destination des parents, gym, marche nordique, sophrologie etc.

Par la diversité des actions et le nombre de familles / parents présents chaque jour, le pari a été rempli. Des temps de partage en famille ont connu un grand succès comme les deux soirées « jeux » ou encore les « tutos de la ludo ». Les parents et les enfants, quel que soit leur âge, ont pu apprendre de nouveaux jeux ou activités manuelles, jouer et s'amuser ensemble.

A travers cette semaine, les familles ont pu identifier les acteurs du territoire et les différentes actions proposées sur l'année. Aussi, le lien a été renforcé entre les partenaires à travers la préparation et le déroulement de la semaine de la parentalité.

## Des loisirs partagés en famille



Des temps parents/enfants ont été mis en place tout au long de l'année avec différents supports. Au programme : des soirées en famille, des ateliers manuels et artistiques, des spectacles ou des séances de cinéma à la Courseive, des goûters au jardin, des temps de jeux, un barbecue au soleil, des balades en bord de mer ou en forêt ou encore des après-midis festifs.

Ces moments permettent de prendre un temps pour soi, en famille afin de renforcer les liens parents/enfants.

## CLAS parents

L'idée est de pouvoir associer les parents à la vie de leur(s) enfant(s) en leur apportant des outils, des supports à la parentalité et en leur permettant d'échanger entre parents et avec des professionnels sur différents sujets du quotidien.

Pour l'année 2024/2025, les partenaires ont décidé d'évoquer le thème du numérique et des réseaux sociaux. Quatre temps ont été proposés sur 2025, en lien avec les Promeneurs du Net, la Régie de quartier, la médiatrice scolaire ALPMS du collège Pierre Mendès France et la chargée de projet en promotion de la santé de la ville de La Rochelle.

Différents sujets ont été abordés : les contenus adaptés sur les écrans pour chaque tranche d'âge, des échanges sur des cas concrets, les arnaques ou encore l'intelligence artificielle.

Les partenaires veillent à aborder ces sujets sous forme ludique et avec bienveillance. Le but est d'apporter des outils cohérents tout en véhiculant un message positif, sans diaboliser les écrans.

En juin 2025, le documentaire « Et si on levait les yeux ? Une classe face aux écrans », réalisé par Gilles Vernet, a été diffusé au Pertuis, en partenariat avec le dispositif « des écrans de mieux en mieux ». Il retrace le parcours d'une classe de CM2 accompagné par son instituteur sur la question des écrans.

Deux temps ont été proposés, à destination des classes de 6ème en lien avec le collège Pierre Mendès France ainsi qu'une diffusion grand public en fin de journée ouverte aux parents, aux jeunes et aux enfants.

## PLACE DE LA FAMILLE DANS SES PROJETS ET LA VIE DU QUARTIER

### Pause Papote

En septembre, « l'Apéro papote », lieu d'échanges et de construction du projet Famille est devenu la « Pause Papote ». Le but étant d'aller à la rencontre des parents fréquentant le centre de loisirs afin de prendre le temps d'échanger avec eux, en lien avec l'équipe enfance. Ce temps a lieu tous les premiers mercredis du mois, entre 17h et 18h.

Il est souvent le lieu où on se rencontre de façon complètement informelle avec d'autres parents, où on crée du lien. Puis, on échange sur le quotidien, les événements à venir. Les parents peuvent également faire part de leurs questionnements, leurs besoins, leurs idées, ... On prend le temps de se poser et de profiter d'un temps convivial.

### Commissions Familles



Le programme familles, est avant tout réalisé pour et par les familles. On construit le projet Familles autour des Commission Familles.

Il s'agit de temps formels, le lundi soir, de 17h à 18h30 où les familles s'expriment sur leurs besoins, leurs envies. Ce sont elles qui construisent leur programme. C'est aussi là que se mettent en forme des idées.

Ces commissions sont ouvertes à tous. On peut évoquer les sorties de l'année, mais aussi des projets spécifiques. En 2025, plusieurs projets sont nés lors de ces temps : repas partagé, après-midi bien être, séjour.

Les familles deviennent ainsi actrices de leur projet, en étant force de proposition. Elles passent alors du rôle de consommateur d'activités à un rôle d'acteur en proposant et en organisant une action. L'implication de chacun est variable, en fonction de son histoire, de sa disponibilité et de ses compétences. Parfois, passer la porte du centre socio-culturel est déjà un énorme pas en avant. Pour d'autres, pouvoir téléphoner à une structure pour demander un devis est une fierté. Peu importe comment, l'important est de prendre ou reprendre confiance en soi.

### Sorties Familles



Tout au long de l'année, des sorties sont proposées aux familles, après concertation avec elles de leurs envies, autour de l'Apéro Papote et plus récemment de la Commission Familles, mais aussi sur des temps plus informels.

En 2025, en moyenne, une sortie a été proposée par mois et une par semaine pendant les vacances scolaires. Les propositions ont été variées afin de répondre aux envies de chacun, alternant sorties de proximité (The Peak, Festival du cerf-volant à Chatelaillon, Ile de Ré, visite guidée de La Rochelle, Forêt de Mervent, Ile d'Aix, Vertigo Parc, Abbaye de Maillezaix) et sorties plus lointaines en autocar (O'Gliss Park, Ile d'Oléron, Puy du Fou, Angers...).

En 2025, 69% des adultes en sorties étaient des femmes. Cependant, de plus en plus de pères accompagnent également les enfants. En effet, ils représentent 31% cette année contre 25% en 2024.

### Pratiques sportives

#### Stage vélo

Mis en place en 2023, le projet « remise en selle » en partenariat avec l'UFOLEP s'est poursuivi en 2024 avec 3 stages et en 2025 durant les vacances de printemps. A chaque session, des vélos Yelo nous ont été prêtés par la RTCR.

4 jours de stage consécutifs ont été proposés et 4 femmes se sont inscrites.

Certaines stagiaires ont depuis fait l'acquisition d'un vélo afin de poursuivre leur apprentissage et perfectionner leur pratique, et s'entraînent encore régulièrement avec leurs enfants.

Pour ces femmes, ce projet a permis de prendre du temps pour elles afin d'acquérir de nouvelles compétences et connaissances. Le but est ensuite de pouvoir partager des temps de loisirs avec leurs enfants autour d'une balade en vélo.

#### HandFit

En lien avec le club Aunis Handball de Périgny, des séances de HandFit ont été mises en place à Mireuil. Les objectifs principaux étant de permettre à certaines femmes de pratiquer une activité physique adaptée et de constituer un groupe mixte.

L'éducateur qui anime la séance s'adapte à chaque profil, en proposant des exercices ciblés et individualisés en fonction des besoins et/ou problématiques de chacun.

Au total, ce sont 6 femmes de Mireuil (mamans ou adultes/séniors) et 5 adhérentes du club de Périgny qui se sont inscrites sur les différentes séances. 6 séances ont été proposées entre avril et juin 2025, les mardis de 18h30 à 19h30.



### Autour d'un Café

Une fois par mois, devant les écoles du quartier, la coordinatrice enfance-jeunesse, la référente Familles et des partenaires : les agents du Programme de Réussite Educative du CCAS, la chargée de prévention de santé publique, l'ADEI, les puéricultrice PMI, les assistantes de service sociale de la délégation territoriale, l'assistante de service sociale et l'infirmière scolaires, la médiatrice santé ou la médiatrice scolaire de l'ALPMS proposent une boisson chaude à l'ouverture ou à la sortie des écoles.

Les dates sont prédéfinies par l'ensemble des partenaires avant chaque semestre et de façon générale, ces cafés écoles ont lieu les mardis à Louis Guillet, les jeudis à Jean Bart et les vendredis aux Grandes Varennes. On alterne chaque mois entre matinée, à la rentrée des classes et l'après-midi à la sortie de l'école.

Le but est de faire connaissance, d'échanger, d'écouter, d'orienter, de se transmettre des informations, d'être visible sur l'espace public, ...

Ce temps informel permet plus précisément de créer du lien avec de nouvelles familles, de prendre le temps d'échanger et de faire connaissance dans un lieu neutre, de partager des informations utiles qui se noient parfois parmi le flot d'informations reçus par les parents.

A chaque café, ce sont environ une trentaine de personnes qui viennent à notre rencontre pour boire un café, dire bonjour, questionner, s'informer ou tout simplement bavarder.

L'action « Autour d'un café » s'est interrompue en cours d'année puisque beaucoup de partenaires ne pouvaient plus participer à ces temps. Par ailleurs, il paraissait primordial de pouvoir co-construire ces actions avec les écoles. En 2026, l'enjeu sera de repenser cette action.

### Accompagnement individuel des familles

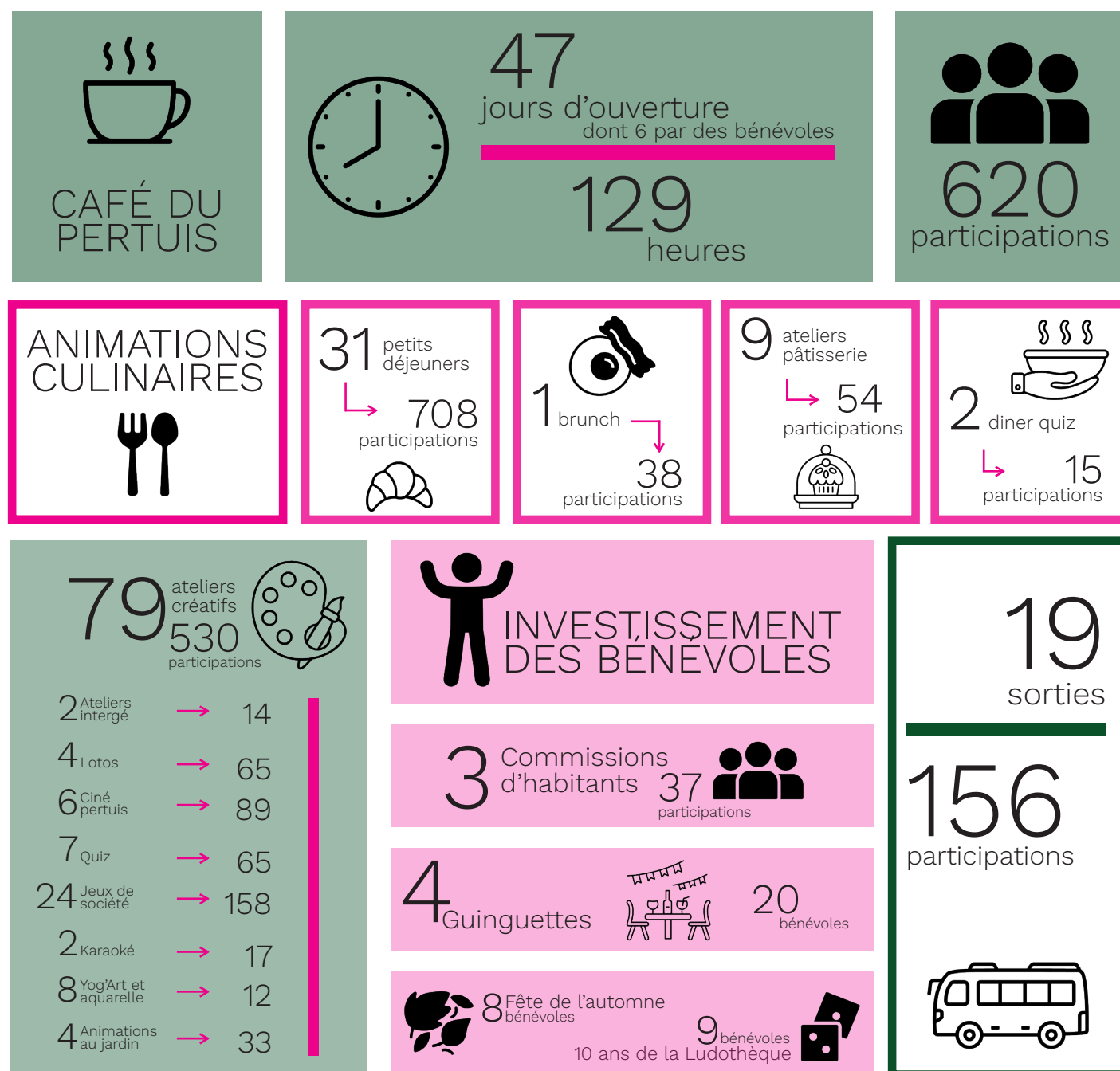
La référente Familles peut aussi accompagner individuellement certaines familles, à la demande de celle-ci à un moment donné de leur parcours, sur diverses questions : scolarité des enfants, départ en vacances, problématiques familiales, difficulté dans le logement... Autant de questions qui traversent le quotidien des familles. L'entretien individuel permet de se recentrer un peu plus sur soi, de formuler parfois des besoins plus intimes et personnels en se sentant davantage en sécurité pour se confier.

Aussi, les partenaires (PMI, PRE, assistantes de service sociale, association l'Escale ou Altea Cabestan, ...) peuvent orienter certaines familles vers le Centre socio-culturel dans le but de sortir de chez soi et ainsi rompre avec l'isolement, de découvrir certaines activités, de pouvoir créer du lien ou encore afin d'être soutenu dans son rôle parental. Une première rencontre tripartite a alors lieu afin d'accompagner la personne et/ou la famille sur ce nouveau lieu qu'elle ne connaît pas.

Le rôle de la Référente Familles est donc d'accueillir en proposant une écoute attentive afin de créer un lien de confiance et répondre aux besoins et aux demandes des familles, dans le respect de l'histoire personnelle et de la singularité de chacun. Une dynamique de démarche transversale avec les différents collègues du centre socio-culturel et un travail partenarial est alors nécessaire afin d'apporter des solutions en adéquation avec les besoins formulés par les familles.

# A ADULTES SENIORS

## 2025 en chiffres



## LES JOURNÉES CONSO ET BIEN-ÊTRE

Le partenariat dans le cadre de l'action collective « Les journées Conso et bien-être » existe depuis 8 ans.

Chaque année, nous veillons à faire évoluer nos pratiques professionnelles. Cette année, nous avons mis l'accent sur l'implication des participants dans la construction. La notion « pouvoir d'agir » a été notre fil rouge.

Pour mener au mieux ce travail de co-construction, différentes étapes ont été mises en place :

- Travail de co-construction autour du futur programme : les professionnelles se sont rencontrées en juillet et septembre afin de préparer la co-construction du programme 24-25.
- Travail en petits groupes pour réfléchir au contenu de chaque séance et à leurs modalités : en septembre, une journée complète et une demi-journée de co-construction ont été organisées. Les personnes s'engageaient à être présentes aux 2 journées.
- Réalisation des journées : le choix a été fait de programmer des journées ou des demi-journées pour répondre aux souhaits des personnes.

L'action est ouverte en priorité aux personnes orientées par les professionnelles des différentes structures partenaires.

Elle s'adresse aux habitants de Mireuil ou quartiers limitrophes, rencontrant des difficultés financières, sociales, d'insertion et/ou de santé.

Pour les journées de co-construction, des invitations ont été envoyées aux participants de l'année dernière ainsi qu'à de nouvelles personnes accompagnées par nos services.

Les séances étaient gratuites avec un temps de collation et/ou de repas.

Des temps de repas en dehors des tables d'hôtes ont été proposés dans différents lieux notamment au restaurant coopératif et solidaire d'insertion « Restokoop » sur Mireuil et le restaurant « Moustache » à l'Aubreçay. Les repas et collations sont des temps conviviaux qui favorisent les échanges et soulèvent parfois des interrogations sur le rapport à l'alimentation, les habitudes de repas et les régimes alimentaires de chacun et permettent également de se confier et de tisser des liens.

Dix séances ont été programmées et réalisées de fin décembre 2024 à mai 2025. L'ensemble des professionnelles reste impliqué sur l'élaboration du projet et sa réalisation. Les professionnelles animent ou co-animent les séances avec parfois des intervenants extérieurs en fonction des thématiques abordées.

Les inscriptions se sont faites auprès de la chargée d'accueil du service social de l'antenne de Mireuil avec le soutien des chargées d'accueil du Centre socio-culturel Le Pertuis.

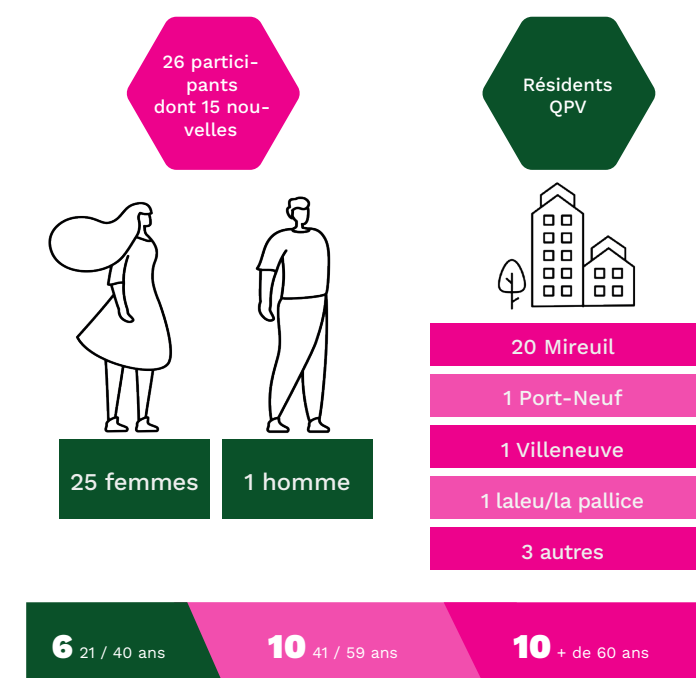


Partenaires institutionnels ayant mené à bien ce projet (écriture, mise en œuvre, animation et évaluation) :

- Centre socio-culturel Le Pertuis (porteur du projet)
- Centre Communal d'Action Sociale de La Rochelle
- Délégation Territoriale de La Rochelle Ré Aunis Atlantique

Intervenants ou structures spécialisées dans les thématiques proposées :

- Docteur DESMET, clinique du sommeil,
- Aude AMBERT, DEFI Régie de Quartiers Diagonales
- Gaëlle VIVIEZ, art thérapeute,
- Margaux DE PIETRI, Immobilière Atlantic Aménagement,
- Nathalie BOTTOS, jardins de l'Aubreçay,
- Mathilde LACOSTE, les serres de Saint-Félix,
- Elèves et professeurs de l'école MATILE,
- Antoine VAILLANT, l'asinerie de Dompierre-Sur-Mer,
- Le théâtre « La Comédie »,
- Ludothèque du CSC Le Pertuis



## L'ALIMENTATION

### Tables d'hôtes

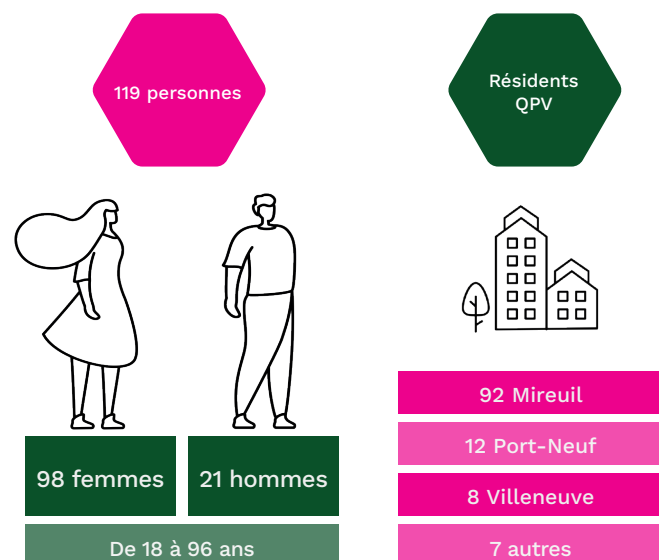
Un repas préparé par des bénévoles est organisé chaque mardi midi (hors vacances scolaires) et proposé aux habitants. Les tables d'hôtes visent à construire des solidarités et du lien social en proposant des temps de partage, de plaisir et de convivialité.

Des bénévoles, accompagnés par une animatrice du secteur adultes, ont organisé chaque semaine la préparation d'un repas destiné aux habitants. Depuis septembre 2025, un animateur culinaire assure désormais la coordination et l'animation de l'ensemble des activités liées à la cuisine.

Les menus ont été travaillés en réunion, en veillant toujours à privilégier des fruits et légumes de saisons et à respecter les notions d'équilibre alimentaire. L'ensemble du groupe s'organise pour la gestion des denrées et de la réserve alimentaire, les courses, la confection du repas, le service et le rangement.

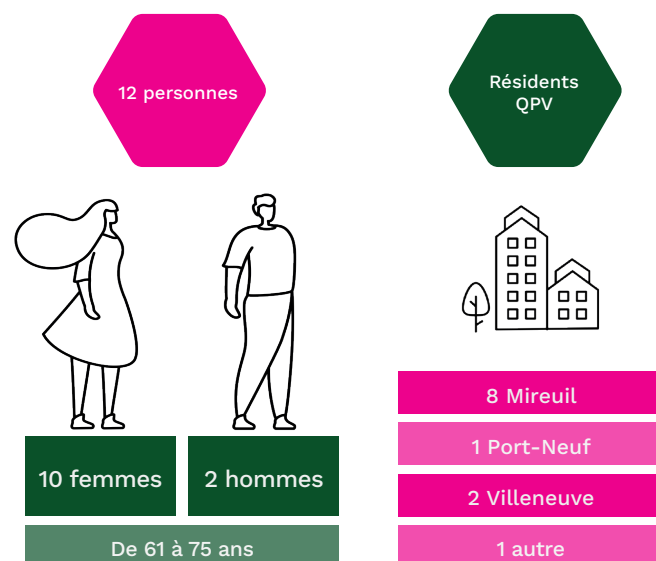
Ce moment est aussi important pour les bénévoles que pour les convives, il permet de manger un repas équilibré et accessible financièrement (6€ adhérents et 8€ non adhérents) une fois par semaine.

13 tables d'hôtes ont été organisées entre janvier et décembre 2025 dont une table d'hôtes de Noël avec 88 inscrits.



### Les grands pâtissent pour les enfants

Le matin, les adultes confectionnent des préparations sucrées qui sont ensuite partagées avec les enfants pour le goûter. Ce temps de préparation est particulièrement apprécié des participants. Cette journée constitue aussi un moment privilégié pour favoriser les échanges intergénérationnels à travers des activités créatives, des jeux de société et d'autres animations conviviales.



### Cuisine du monde

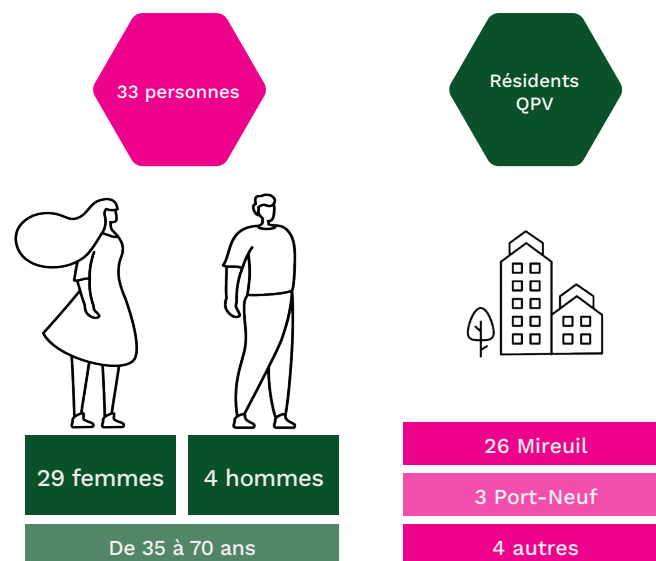
L'action cuisine du monde est un atelier collectif de préparation et de partage de recettes de toutes origines culturelles. Les objectifs visent à développer le lien social et l'autonomie en donnant l'envie de cuisiner et de partager un repas en groupe.

L'action a été amenée par des habitants désireux de partager leurs savoirs et savoir-faire.

8 repas ont été réalisés entre janvier et décembre 2025.

L'action consiste à partager en groupe un « menu du monde » proposé par un habitant. Ce dernier participe à l'achat des denrées avec l'animatrice puis, la préparation des mets et le repas se font collectivement.

A l'issue de l'action, des fiches recettes sont rédigées dans le but de permettre aux personnes de reproduire les plats chez elles.



## LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET DE BIEN-ÊTRE

Depuis plusieurs années, le CSC Le Pertuis s'attache à accompagner des réflexions et mettre en œuvre différents supports pour mobiliser les habitants sur l'apprentissage et le respect du corps.

Cette action se décline à travers les âges et se compose de plusieurs ateliers autour de la pratique de la gym, du fitness, la marche, la piscine, la danse, les sports collectifs. Chaque année, certaines activités peuvent laisser place à d'autres, en fonction de l'engouement qu'elles suscitent et des demandes formulées.

Les professionnels veillent également à favoriser les modes de participation des habitants devenant adhérents et souhaitant s'investir par la connaissance et la transmission d'une technique ou d'un savoir-faire.

Pour les activités physiques, les contenus de séance sont adaptés aux possibilités de chacun par la mise en place d'une démarche pédagogique différenciée. Le public investi est soucieux d'améliorer son niveau de condition physique et l'assiduité d'une grande partie des participants en est garante.

Un public hétérogène de par la tranche d'âge et de par les capacités d'adaptation physique de chacun.



			Âge	QPV
Gym' santé	24	3	31 - 84	19
Marche	13	3	40 - 86	9
Marche aquatique côtière	13	2	39 - 77	9
Atelier Couture	11		57 - 87	11
Cours d'Anglais	12	1	40 - 80	1
Guitare	4	1	63 - 71	4
Qi gong	12		40 - 86	4
Sophrologie	11	1	34 - 81	7
Atelier Mémoire	43	4	41 - 87	26

## ACTION COLLECTIVE D'INSERTION SOCIALE (ACIS)

L'Action Collective d'Insertion Sociale est un dispositif unique mené en partenariat, sous convention avec le Conseil Départemental.

Les personnes accompagnées dans le cadre de l'ACIS sont généralement orientées par des partenaires et peuvent rencontrer une ou plusieurs difficultés (financières, de mobilité, de santé, d'isolement etc.).

Le dispositif s'appuie sur la dynamique collective comme levier pour accompagner et soutenir la mise en mouvement de la personne dans son parcours.

Le quartier bénéficie d'un maillage partenarial riche qui garantit la réussite du dispositif dans le but d'un accompagnement en cohérence.

Le partenariat s'est développé de façon significative au fil des années notamment à travers la mise en œuvre d'actions collectives / actions tremplins dont l'inscription se fait sur orientation.

L'ACIS s'adresse à toute personne souhaitant rompre l'isolement, participer à des échanges, prendre conscience du chemin parcouru, développer sa capacité d'agir pour soi, avec et pour les autres.

Concrètement :

- Une prise de contact avec un référent(e) social(e) ou une entrée directe par le centre socio-culturel
- Une rencontre impliquant la personne identifiée ou orientée pour échanger sur ses attentes, ses besoins et ses envies
- Une présentation de la structure et de ses activités
- Une définition de ce qu'il est possible de faire ensemble (objectifs, durée, points d'étape).



Le Pertuis accueille plusieurs associations essentielles au développement culturel et personnel des adhérents, telles que : yoga, cours d'aquarelle, Parler Français, Equilibre en bleu.

Depuis 2 ans, nous accueillons également l'Afidé pour des permanences d'accès aux droits des étrangers.

Cela fait sens puisque, parmi ses missions, le Centre socio-culturel Le Pertuis a vocation à accompagner les habitants dans l'accès aux droits : point d'accès numérique, permanences d'écrivain public.



## SENIORS

Tout comme l'an dernier, nous faisons un bilan positif de l'année 2025 marquée par une bonne dynamique sur le secteur. Un public toujours présent et nombreux sur les activités.

Nous restons vigilants à répondre aux besoins et attentes des personnes pour un bon accompagnement des parcours. Soutien des seniors vulnérables économiquement et/ou socialement par la coopération entre acteurs. Nécessité, parfois, d'adapter les actions proposées.

Aussi, pour que chaque senior trouve sa place, crée ou participe à des projets, un point d'attention est porté sur l'adaptation de nos activités à un public vieillissant et, en parallèle, l'accompagnement des seniors dans leur transition emploi-retraite.

Enfin, les commissions d'habitants, les coopérations partenariales et en réseau, nouvelles ou renouvelées, nous permettent de réajuster notre diagnostic, de repérer les besoins et manques exprimés par les personnes pour ensuite mettre en place de nouvelles activités, organisées au sein d'un secteur dédié aux seniors et coordonné par un référent.

201  
55 ans et +

163 femmes

38 hommes

### ASEPT des Charentes

Entre le 14/02/25 et le 25/04/25, cycle d'ateliers : « Sommeil : Le sommeil est l'ami de l'homme ».

6 ateliers collectifs de 2H30 animés par un professionnel de la santé des seniors de l'ASEPT (Association santé éducation et prévention sur les territoires des Charentes). Des conseils pour mieux connaître son sommeil et être capable d'identifier les éventuels troubles et perturbations

9 participants âgées de 60 ans et +

### Séjour seniors dans l'Aveyron à Najac

Depuis 2022, les centres sociaux Le Pertuis, Vent des îles, Villages d'Aunis travaillent conjointement à la réalisation de séjours à destination des seniors dans le cadre du programme ANCV Seniors en vacances.

Les différents temps de rencontres en amont ainsi que le séjour permettent de connaître davantage le public, de créer du lien durable, de cibler les besoins et envies et de faciliter l'accompagnement des habitants.

L'objectif est de pérenniser cette initiative sur du long terme et de permettre aux seniors de devenir autonome dans leur départ en vacances seuls ou entre amis.

42 participants en 2025.

Prochain séjour : du 4 au 8 mai 2026 à Dives-sur-Mer en Normandie.



### Actions collectives à l'année

#### Atelier mémoire

Annie, animatrice bénévole propose deux ateliers de 2H par semaine (les jeudis et vendredis après-midi).

47 participants (40 femmes et 7 hommes).

#### Equilibre avec Siel Bleu

Deux ateliers d'1H par semaine (les mardis après-midi et jeudis matin).

Mardi : 8 inscrits (6 femmes et 2 hommes).

Jeudi : 12 inscrits (11 femmes et 1 homme).

#### Ateliers d'initiation à la recherche généalogique

Des permanences mensuelles en généalogie sont organisées dans nos locaux, à destination des personnes ayant participé aux deux ateliers d'initiation. Elles leur permettent de bénéficier de conseils personnalisés en lien avec leurs propres recherches.

En 2025, 6 ateliers de pratique ont été proposés, avec une moyenne de 5 participants par séance.

Depuis janvier 2026, la fréquentation est en hausse, ce qui nous amène à envisager la mise en place d'une permanence mensuelle supplémentaire.

#### Les sorties

Marché nocturne Chatelaillon par le train / Château de Beaulon (fontaines bleues) et visite de Talmont sur Gironde Rochefort (Corderie Royale et petit train) / Pêche à pied Balade pédestre, journée de la gratuité et soirée contes de Noël avec MQPN / Ile d'Oléron (marché) / 2 Cinéma méga CGR / Pétanque / Marché central ville de la rochelle / Visite chocolaterie ile de ré / Découverte du monde des champignons / Visite des Francos / Légendes d'autrefois / Ile d'Aix / Marché de Noël de Niort.

### La place des habitants

Une commission seniors est fixée une fois par trimestre pour échanger sur le projet dans sa globalité, amener de nouveaux axes de travail, recueillir les besoins de chacun et établir un programme d'activité.

#### Commission adulte

Moteur de réalisation de nos projets, ce temps de rencontre et d'échange vise à améliorer le quotidien et le fonctionnement du café en valorisant la parole des habitants. Ces derniers sont force de propositions et de décisions sur les différentes thématiques abordées. Le groupe se réunira une fois par mois.

#### Commission séjour

Des habitants ont émis le souhait de partir en séjour en 2025. Une commission réunissant jusqu'à 16 habitants désireux de s'investir pleinement dans le projet s'est constituée. Cette commission devrait se réunir 1 à 2 fois par mois. Les animateurs éclairent sur la méthodologie de projet tout en laissant une grande autonomie aux habitants, en les investissant pleinement dans les recherches et les choix qui doivent être pris.

### Travail en transversalité

La référente seniors s'attache à travailler en transversalité avec les autres secteurs (enfance, jeunesse, familles) pour créer du lien, de la solidarité entre les générations.

Ces moments de partage sont source de transmission de savoirs : savoir-être et savoir-faire.



### Les actions partenariales

Le partenariat engagé avec les différentes structures et associations alimente nos réflexions et définit de nouvelles actions à mettre en place.

#### Bien vieillir à Mireuil

Depuis 2025, le Centre socio-culturel est impliqué aux côtés du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de La Rochelle en tant que membre du comité de pilotage et du groupe projet. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre d'une expérimentation menée sur la période 2025-2028 suite à la sélection du CCAS à l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) porté par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) autour de l'accompagnement au vieillissement dans les quartiers prioritaires.

Le projet « bien-vieillir à Mireuil » vise à renforcer le repérage des situations de fragilité et à développer une évaluation globale des besoins des habitants concernés, repose sur la co-construction de plans d'accompagnement individualisés avec les seniors et les partenaires du territoire et sur la coordination des partenaires. Elle s'adresse aux personnes de 60 ans et +, autonomes et résidant dans le quartier de Mireuil (dans le périmètre de la place de l'Europe).

Depuis 2026, cette collaboration est formalisée par une convention avec le CCAS.

#### Immobilier Atlantic Aménagement

La Convention favorise l'orientation et le conseil auprès de certains seniors confrontés à des difficultés de logement. Les liens établis depuis plusieurs années avec le CSC, facilite la programmation de temps conviviaux entre adhérents.

En 2025, deux temps en lien avec IAA permettant aux locataires HSS de découvrir le Centre socio-culturel et ses activités, à savoir le repas de Noël (10 locataires) et la traditionnelle galette (17 locataires).

# LE BÉNÉVOLAT



58  
bénévoles  
en 2025



12 heures hebdomadaires

## LE CENTRE SOCIO-CULTUREL LE PERTUIS, UNE MAISON DE L'ENGAGEMENT

Le bénévolat est un des piliers du projet social. « Une maison de l'engagement »

Pour mettre en place cette maison de l'engagement, un salarié a été mandaté pour la mise en place de cette mission qui a pour but d'accompagner les bénévoles, de mettre en place une stratégie de recrutement mais aussi et avant tout un accompagnement individualisé à chaque personne en proposant des temps de rencontres et d'échanges réguliers concernant ses activités et missions et sur l'apporte son engagement en matière d'utilité, de reconnaissance et de développement de compétences.

Le référent du bénévolat à en charge de proposer des formations internes et externes aux bénévoles afin qu'ils puissent acquérir de nouvelles compétences.

Une fête des bénévoles pour remercier les habitants de leur engagement sera organisée lors du premier trimestre 2026.

Des temps de travail et d'échanges de pratiques entre bénévoles est proposé par le salarié référent (4 temps par an).

### Le bénévolat "le binôme du salarié"

Il faut distinguer quatre formes de bénévolat au CSC Le Pertuis : bénévole permanent, d'activités et ponctuel.

### Les bénévoles ponctuels

Ces bénévoles ont une mission de plus courtes durées. Ces derniers s'investissent sur des actions ponctuelles tels que :

- La préparation et l'organisation d'un festival,
- Participation et animation à des événements du Pertuis, (cuisine, service, manutention, accueil, etc.)

Ces bénévoles recherchent avant tout un premier contact avec l'association. Ces temps permettent une meilleure connaissance de l'association et sont souvent un levier vers un engagement plus long.

### Les bénévoles d'accueil et de service

Ils sont les binômes des salariés. Ils s'investissent dans la gestion courante des différents accueils qui sont proposés aux habitants et participent aux différentes réunions en fonction de leurs disponibilités.

Nous accompagnons les bénévoles afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle (suivi administratif, formation, logement, santé, etc.). C'est un travail long car les difficultés qu'ils rencontrent sont souvent compliquées dû à leur parcours de vie difficile.

### Les bénévoles d'activités

Les bénévoles d'activités sont des habitants du quartier, désireux de partager leurs compétences. Ils sont autonomes dans l'organisation de l'activité : gestion des inscriptions, déroulement de la séance, évaluations etc. L'animateur reste néanmoins en charge des volets administratifs, logistiques et de sécurité.

Les actions menées par ces bénévoles sont variées : mosaïque, cartonnage, peinture acrylique, pâtisserie, ateliers créatifs, etc.

### Les administrateurs

Les administrateurs de l'association sont des bénévoles qui mettent leurs compétences et leur savoir-faire à disposition pour conduire et développer les projets et les orientations de l'association dans un esprit démocratique. Les réunions des instances associatives (CA, bureau, AG) sont des temps forts de la vie associative et des instances de décision. .

### Des temps d'échange

### Le Café du Pertuis, outil de participation des habitants

Nous travaillons à l'aménagement d'un espace café ouvert à tous, imaginé comme un espace de vie sociale. Ce projet est co-construit avec les habitants et sera ouvert par des bénévoles et ou des salariés.

Cet espace sera un sas d'attente pour les habitants afin d'accéder à leur activité ou tout simplement pour des habitants qui souhaitent des informations diverses et variées sur l'actualité du Pertuis et des partenaires ou tout simplement un lieu de rencontre et d'échange pour passer un moment de détente.

## AXE DE TRAVAIL POUR 2026

- Formaliser le processus de recrutement, de suivi et d'accompagnement du bénévole.
- Mettre en place des documents tels que : la charte du bénévolat, un contrat d'engagement et un livret du bénévole.
- Permettre à chaque bénévole de pouvoir réaliser ses missions dans les meilleures conditions possibles.
- Proposer un plan de formation en interne et externe afin de permettre aux bénévoles qui le souhaitent de se perfectionner et d'acquérir de nouvelles compétences.
- Organiser une soirée des bénévoles.



# LE PARADIS VERT

1.5 HA – 2 serres – des espaces de cultures maraichères et ornementales- un verger- 2 prairies – 2 mares – des préaux (pergolas) – une cabane – des parcelles individuelles – un poulailler - 1 millier d'insectes inventoriés - dans un enclos de verdure.

Support transversal du Centre Socio-Culturel le Pertuis, le jardin abrite des espaces de jardinage collectif animés par une vingtaine de bénévoles, des parcelles individuelles, un jardin pédagogique pour les scolaires, le centre de loisirs et des espaces de détente bucoliques pour accueillir des groupes de toutes générations. Entre espace jardiné, arboré et prairie sauvage, le jardin permet la pratique du jardinage et l'observation d'une biodiversité riche. Il permet aussi la rencontre entre les habitants, un endroit sûr pour les familles, les enfants, les retraités et permet des ponts entre les générations.

Une animatrice assure la coordination des activités de jardinage, d'éducation à l'environnement et l'entretien du lieu.

## EN 2025 AU JARDIN :

- 12 nouveaux bénévoles à ajouter aux 10 pré-existants 3 fois par semaine
- 10 parcelles individuelles attribuées en plus des 6 déjà occupées
- Le recrutement d'une animatrice jardin en avril 2025
- Des écoles au jardin toutes les semaines et une quinzaine d'ateliers d'éducation à l'environnement auprès des scolaires
- Des nouveaux espaces créés : un jardin pédagogique à destination des écoles, un keyhole garden, de nouvelles planches de culture...
- Des chantiers et des événements (48h de l'agriculture urbaine, la guinguette du Pertuis, la fête de l'automne...)
- Des partenariats créés et d'autres réaffirmés (la ville, le centre horticole municipal, le collectif fermes urbaines, la crèche de la pallice, Uniscité, la maison de quartier de Port-Neuf, Horizon habitat jeunes, le lycée maritime, solidarité migrants...)
- La reconduction du statut de refuge LPO et la poursuite de l'inventaire entomologique au jardin
- Des ateliers nature pour les adhérents du centre et un support pour créer du lien social.

## Le jardinage collectif

Une vingtaine de bénévoles – 3 fois par semaine

Pour entretenir les 1.5 hectares du paradis vert, les bénévoles se retrouvent 3 fois par semaine. L'entretien des espaces, la production maraichère et la création d'espaces ornementaux occupent ces volontaires au cours de l'année. L'arrivée d'une dizaine de nouveaux bénévoles permet des avancées significatives au jardin. Les bénévoles donnent de leur temps pour le jardin qui finalement est une belle excuse pour se retrouver autour d'un café ou d'un gâteau d'anniversaire. Le jardin rempli alors amplement son objectif de cohésion sociale et d'outil de lien social promu par le Centre Socio-Culturel du Pertuis.

## Les parcelles individuelles

16 parcelles individuelles – familles, actifs, retraités

Les parcelles individuelles permettent la venue au jardin d'un public actif qui n'a pas la possibilité de venir durant la semaine. Elles permettent également la production de légumes et la pratique du jardinage pour des habitants sans jardin. Les parcelles bien qu'individuelles sont sujettes à une gestion collective des jardiniers, ce qui permet des échanges culturels, sociaux, générationnels autour du jardinage. Le week end, les jardinières et jardiniers se retrouvent en famille ou entre eux pour des moments conviviaux et profitent des espaces du jardin. Encore une fois, l'objectif de lieu de rencontre et de lien social se trouve renforcé et ce entre des publics qui n'ont pas l'occasion autrement de croiser chemin (retraités, actifs, familles).



## Les ateliers pour les scolaires

La Cité Educative : 4 groupements scolaires au jardin en 2025 et un partenariat développé avec le collègue

En 2025, l'un des objectifs était de favoriser la venue au jardin des 4 groupements scolaires de la cité éducative (Pierre Loti, Les grandes Varennes, Louis Guillet et Jean Bart) permise par le recrutement en avril 2025 d'une animatrice jardin. Des créneaux pour faire l'école au jardin ou bénéficier d'ateliers d'éducation à l'environnement ont été mis en place.

La création d'un jardin pédagogique partagé par toutes les écoles permet des ateliers jardinage en lien avec les saisons et une continuité dans l'entretien de cet espace. Ce projet repose sur un travail en amont avec les équipes pédagogiques et mobilise une animatrice jardin et une animatrice enfance.

## Le jardin, lieu de vie et outil pédagogique

En juillet 2025, le jardin a accueilli la guinguette du Pertuis. Une riche programmation mêlant cirque, théâtre, conte, danse et cinéma de plein air a été proposée aux centaines de personnes présentes chaque vendredi de juillet. L'expérience fructueuse est reconduite en 2026.

En 2025, l'accueil de loisirs et ses nombreux enfants, les adultes et les familles ont pu bénéficier des vastes espaces prairiaux pour des jeux sportifs, des ateliers jardinage, des temps d'accueil café, des ateliers de pratiques artistiques...

L'été a permis au jardin de s'affirmer comme un lieu de convivialité ou des repas ont été partagés par les adhérents du Pertuis avec l'assurance d'un endroit sûr et clos pour tous.



## la biodiversité au jardin

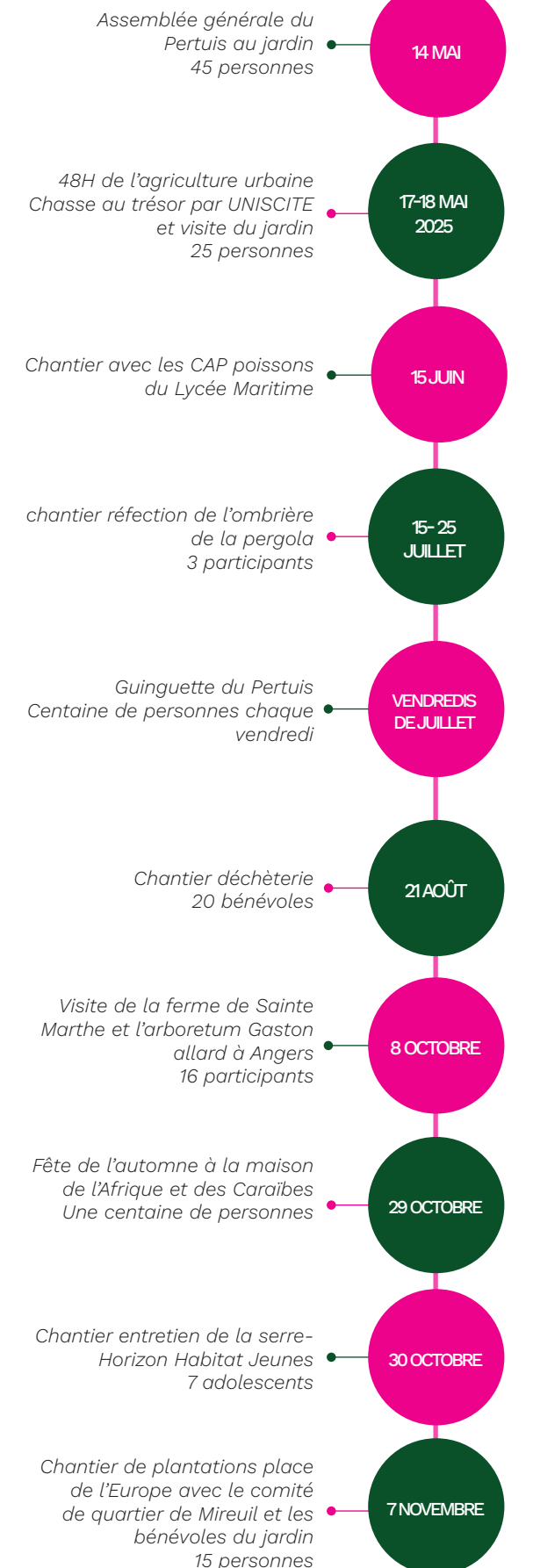
1 millier d'insectes répertoriés, des grenouilles et des papillons

En 2025, sur le modèle des espaces verts de la ville, une gestion différenciée des espaces a été mise en place. Ainsi, les espaces sont entretenus en vue de favoriser une prairie fleurie pour les insectes (fauche tardive), la fermeture du milieu est jugulée grâce au fauchage réalisé par la ville une fois l'an, tandis que d'autres espaces sont jardinés et travaillés pour le plaisir des yeux. Quelques bénévoles, entomologistes ou adhérents de la LPO, s'occupent d'inventorier les bestioles du jardin. Ainsi, 1 milliers d'insectes ont été répertoriés. Des hérissons, un loir, un geai ou encore un pic ont été aperçus au jardin.

Ces espaces laissés à la faune et la flore sont autant de support aux ateliers et à la sensibilisation à l'environnement.

## LES ATELIERS AU JARDIN

Empreinte végétale (6 participants) // Bouquet garni (10 participants) // Fabrication de plessis, technique de tressage (8 participants) // Couronne de Noël (4 participants) // Atelier multiplication végétale (5 participants) // Faire ses graines (10 participants).



# LA LUDOTHÈQUE

En 2025, La Ludothèque conclut un cycle de dix années d'existence au sein de l'association pendant lesquelles l'identité particulière de ce lieu dédié au Jeu s'est affirmée, en lien avec les valeurs de l'association, et a grandi avec ses usagers et usagères.

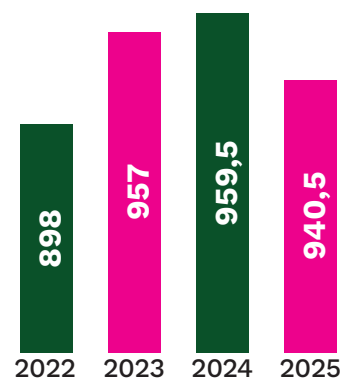
Le 14 juin 2025, nous avons célébré l'anniversaire de notre installation dans les murs du Pertuis. Dix années d'ancrage, d'expérimentation, d'évolution dont les deux dernières ont vu naître et se développer concrètement un projet ambitieux : celui d'une ludothèque itinérante. La LudoMobile s'inscrit dans la continuité des activités « hors-les-murs » initiées depuis cinq ans et formalise la volonté de La Ludothèque d'aller à la rencontre des habitant•e•s.

## LE JEU SUR PLACE

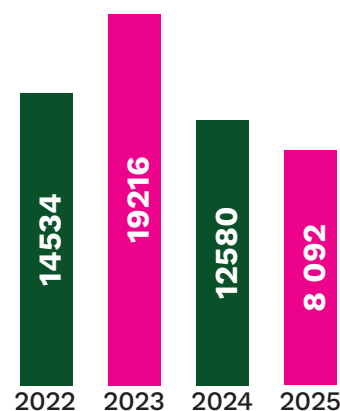
Depuis de nombreuses années, La Ludothèque propose des temps d'accueil dans les murs d'une vingtaine d'heures hebdomadaires où chacun peut venir jouer librement et gratuitement.

L'année 2025 a rendu ces accueils possibles sur 940,5h comptabilisant 8092 passages.

Chiffres heures d'ouverture :



Chiffres passages :



## LE JEU HORS-LES-MURS

Dans le cadre du projet de LudoMobile, La Ludothèque propose des espaces ludiques éphémères, gratuits et ouverts à toutes et tous.

Les communes de L'Hommeau, Nieul-sur-Mer, Périgny, Puilboreau, Saint-Christophe, Saint-Rogatien et Vérines sont des partenaires financiers et opérationnels de La LudoMobile. Elles mettent à disposition de La Ludothèque des salles communales ou des espaces extérieurs lorsque le temps le permet. Un planning récurrent élaboré en concertation nous permet d'aller à la rencontre des habitants au plus près de chez eux. Ces temps d'accueil représentent **263,5h d'animations**, pour une fréquentation de **2613 personnes**.

La LudoMobile s'inscrit également dans une logique de proximité, en déployant ses actions à l'échelle du quartier comme de la Ville. Deux événements marquants permettent d'illustrer cette dynamique.

## ÉVÈNEMENTS MARQUANTS

Les 10 ans de la Ludo :

À l'occasion des 10 ans de La Ludo', célébrés le samedi 14 juin 2025, une grande fête a été organisée. Cet événement a été conçu à l'image de la structure : simple, convivial et fédérateur. Cet événement a rassemblé environ 500 personnes sur la journée.

Les participants ont pu contribuer à la construction d'une ville collective en Lego®, expérimenter les lois de la gravité dans la grande salle, profiter d'un espace Snoezelen propice à la détente, ou encore se mesurer aux jeux surdimensionnés.

La classe orchestre de l'école des Grandes Varennes a offert un moment musical apprécié de tous. La compagnie Arlette Moreau est également intervenue autour du détournement théâtralisés de jeux collectifs.

L'évènement s'est achevé par le partage d'un immense gâteau d'anniversaire.

Festival du Jeu de La Rochelle :

La Ludothèque a participé à la première édition du Festival du Jeu de La Rochelle, coordonnée par l'association La Rochelle Ludique, qui s'est tenue le samedi 13 septembre 2025 sur le parvis et au sein de la médiathèque Michel Crépeau. Cet événement, fédérant les acteurs du secteur ludique rochelais, a enregistré près de 2 000 passages.

Partie prenante du projet, la Ludothèque a contribué activement à son organisation en mettant à disposition une large partie de son matériel en accès libre pour le public. Elle a également assuré l'animation d'un espace

dédié à la petite enfance ainsi que de jeux de société tout au long de la journée.

En conclusion, au regard de la fréquentation observée lors des événements, la baisse de la pratique du jeu sur place et hors-les-murs ne semble pas traduire une perte d'intérêt pour le jeu. Elle invite plutôt à interroger nos modalités d'intervention et à les adapter à l'évolution des usages.



## L'EMPRUNT DES JEUX

En 2025, le nombre de jeux empruntés est de **5 940**.

Nous constatons une part grandissante d'habitants de la CdA dans les emprunteurs (**41,16%** des jeux empruntés le sont par des habitants de la CdA), tandis que la part des familles du quartier tend à baisser (**20,17%**).

Sur cette totalité d'emprunts, **167 jeux** nous ont été rendus avec des pièces en moins. Chaque jeu rendu avec des pièces manquantes implique un travail conséquent de remise en état, d'immobilisation des jeux incomplets et nuit à la qualité de notre offre de prêt de jeux.

## LES ATELIERS RÉGULIERS

Les soirées jeux :

Elles ont lieu le premier vendredi de chaque mois de 20h à minuit, hors été. Elles sont plutôt destinées à un public adulte néanmoins quelques familles avec leurs enfants fréquentent également ces soirées. Une vingtaine de personnes viennent seules ou entre amis sur ces temps dédiés aux jeux de société. C'est une soirée reconnue et appréciée pour son ouverture à tout type de jeux et aussi par l'accompagnement des professionnels. En 2025, 10 soirées jeux ont eu lieu pour 217 passages.

« Y'a pas d'âge pour jouer » :

L'atelier a lieu un jeudi sur deux de 14h à 16h. L'atelier reçoit principalement des personnes retraitées et des personnes sans emploi. Ainsi le groupe est composé d'une quinzaine de personnes régulières et une dizaine de personnes se sont retrouvées à chacun des 20 rendez-vous proposés dans l'année, représentant 40h d'ateliers pour 232 joueurs et joueuses.

est composé d'une quinzaine de personnes régulières et une dizaine de personnes se sont retrouvées à chacun des 20 rendez-vous proposés dans l'année, représentant **40h d'ateliers** pour **232 participations**.

« La Ludo, mes parents et moi » :

L'atelier est animé par la référente famille. Il est dédié aux parents et leurs enfants entre 0 et 3 ans et propose un temps d'accueil chaque vendredi de 10h à 11h30 (hors vacances scolaires). De nombreuses familles fréquentent cet atelier dédié aux liens intra et inter-familiaux autour de jeux souvent liés à la motricité et l'expérimentation sensorielle. Il n'est pas rare d'arriver à une fréquentation avoisinant les 20 participants parents/enfants confondus réunis dans la petite salle de La Ludothèque. Désireux de développer notre offre sensorielle en direction de la petite enfance, nous avons fait l'acquisition de matériel lumineux grâce à un soutien de la CAF. Au total nous avons proposé **30 rendez-vous** durant l'année, où nous avons accueilli **85 familles** pour **696 participations**.

Le Club-jeu :

Au Collège Pierre Mendès-France. Il est coanimé par un animateur ludothécaire et un animateur jeunesse. Créé en septembre 2024, il prend place au collège tous les vendredis de 13h à 14h, hors vacances scolaires. Sur l'année 2025, cela représente **27 séances**, totalisant **503 passages** pour **121 élèves** différents. À noter que 30 % de ces élèves sont externes et reviennent au collège sur la pause méridienne pour fréquenter le club-jeu.



## LES ACCUEILS DE GROUPES

La Ludothèque, c'est aussi l'animation auprès des groupes (centres de loisirs, instituts spécialisés, collège, personnel de la petite enfance...), dans et hors-les-murs.

Dans les murs :

L'une des hypothèses avancées pour expliquer la baisse de fréquentation du jeu sur place en 2024 reposait sur la rupture du lien avec les écoles primaires. En effet, la venue de ces classes permettait aux parents accompagnateurs de découvrir la ludothèque. Après leur absence depuis septembre 2023, l'année 2025 marque un renouveau et une reprise des contacts avec les établissements scolaires.

Dans le cadre d'un projet financé par la Cité Educative et à partir de mars 2025, le centre social a fait le choix d'allonger le temps de travail d'une animatrice enfance et de le flécher sur l'accueil des scolaires au sein de La Ludothèque.

Sur le dernier trimestre 2024-2025, nous avons accueilli 17 classes des trois écoles maternelles du quartier sur 17 séances d'une heure, représentant l'accueil de 313 enfants 85 adultes.

Ce premier pas avec les écoles a permis d'élaborer et de soumettre un projet à la Cité Educative, visant à financer des animations régulières à la Ludothèque durant l'année scolaire 2025-2026, dans le but de renouveler la fréquentation des classes.

7 classes de la maternelle Jean Bart, 2 classes de la maternelle Pierre Loti, 1 classe de la maternelle des Grandes Varennes, 2 classes de l'élémentaire des Grandes Varennes, 2 classes de la maternelle Louis Guillet et 3 classes de l'élémentaire Louis Guillet ont pu bénéficier d'une heure d'atelier chacune sur le dernier trimestre 2025. Cela représente 248 enfants et 66 adultes pour 17h d'atelier.

Outre le temps scolaire, nous avons accueilli 31 groupes répartis sur 7 structures. Cela représente 35h d'animations dont 7h avec le collège Pierre Mendès-France et 7h avec la petite enfance (RPE et crèche).

Enfin, nous avons portés certaines actions en transversalité avec les secteurs enfance-jeunesse et famille du Pertuis, portant notamment une action sur la semaine de la parentalité, l'animation d'une soirée jeu inter-centres ou encore une initiation jeux de société pendant le CLAS.

#### En itinérance

Nous avons travaillé avec 6 structures de la petite enfance, 9 écoles primaires, 5 ACM, 1 EHPAD et 3 Espaces Jeunes en 2025 répartis sur les 7 communes partenaires. Cela représente 242h d'animations et 3172 passages.

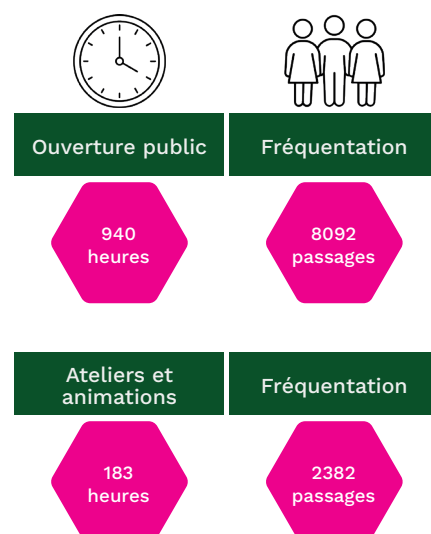
### LA TRANSMISSION PROFESSIONNELLE

Soucieuse de partager nos savoir-faire et expertise du jeu, La Ludothèque a organisé 9h de transmission professionnelle avec les 92 étudiants du Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation de l'Université de La Rochelle.

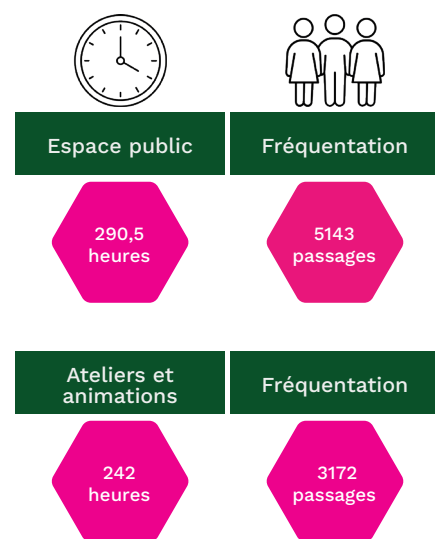
Cette session a également permis de transmettre l'approche des sciences cognitives par le jeu aux animateurs enfance-jeunesse du centre social, ainsi qu'aux accueillants du LAEP de la Maison de Quartier Port-Neuf.

### LA LUDOTHÈQUE EN QUELQUES CHIFFRES

#### Dans les murs



#### Hors les murs



#### PERSPECTIVES 2026

Au cours de cette dernière décennie, le secteur du jeu a connu de profondes transformations. La crise sanitaire liée à la Covid-19 a notamment questionné notre rapport au jeu de société dans la sphère familiale et amicale, contribuant à un essor remarquable de cette industrie. Le jeu de société est désormais inscrit dans les pratiques culturelles, et notre territoire connaît une expansion grandissante des initiatives et propositions en faveur de ces pratiques. Ainsi fleurissent les cafés-jeux, les associations de joueurs et de joueuses et 2025 a vu naître la première édition du festival de jeu de La Rochelle, à laquelle La Ludothèque a largement contribué. Face à cet écosystème, La Ludothèque continuera de se renouveler pour poursuivre la promotion et l'ouverture au plus grand nombre de la culture ludique.



# PROJET CULTUREL

En 2025, le projet culturel a été marqué par différentes initiatives nouvelles. Les habitants de Mireuil ont pu rencontrer de nombreux artistes et découvrir ou redécouvrir des pratiques artistiques multiples dans des contextes singuliers.

- La danse contemporaine, avec Clémentine Bart
- Le dessin et l'aquarelle, avec Alexia Atmouni
- L'art plastique avec le collectif Mûe Dada
- Le théâtre avec la Compagnie Arlette Moreau et la Compagnie RamDam
- D'autres nombreuses propositions artistiques avec la programmation des guinguettes

## LA COMPAGNIE ARLETTE MOREAU

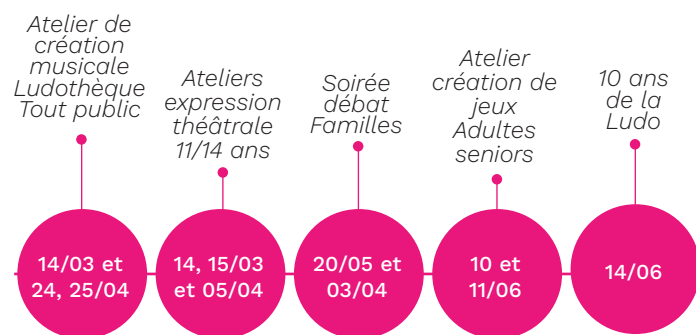
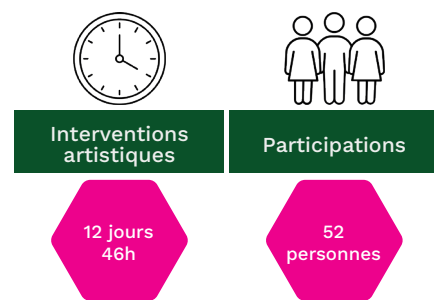
La compagnie Arlette Moreau est intervenue tout au long de l'année 2025 auprès des publics du CSC Le Pertuis. Cinq artistes avec chacun leur méthode et leur approche.

Plusieurs formats ont été proposés : soirée débat, ateliers d'écriture stand-up, rencontres débat autour d'un café, atelier de créations ludiques etc.

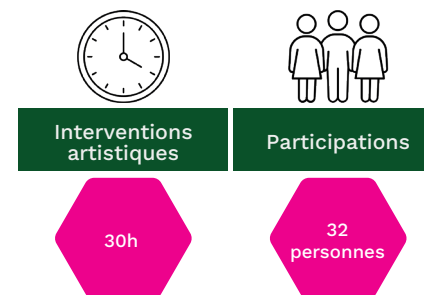
Ces temps de rencontre sont venus nourrir un temps fort : le 10ème anniversaire de l'ouverture de La Ludothèque à Mireuil.

### Les 10 ans de la Ludothèque

Le samedi 14 juin 2025, un grand moment festif autour des 10 ans de l'installation de la Ludothèque au sein du Pertuis a été organisé. Autour de cet événement, la compagnie a accompagné les habitants lors d'ateliers d'éducation artistique et culturelle. Ils sont intervenus à la Ludothèque lors de moments d'ouverture publique et ont pu mettre en place des ateliers de création musicale, des ateliers de création de jeux collectifs etc.



## COLLECTIF MÛE DADA



D'avril à juin, Elodie Lipchitz et Marine Denis, artistes plasticiennes du Collectif Mûe Dada, ont encadré des ateliers au jardin à l'adresse des enfants du centre de loisirs et des adultes fréquentant le jardin ainsi que les activités du secteur Adultes / seniors. Durant ces rencontres les artistes et les habitants ont pu créer la matière première de la mise en scène du jardin et d'une exposition. Cette dernière était composée de photos grand format des habitants costumés et mis en scène. Ces photos ont été réalisées lors d'un atelier de mise en mouvement animé par Jennifer Macavinta, danseuse et professeure de Qi Gong du collectif Mûe Dada.

Une visite alternative du Paradis Vert a été créée permettant de découvrir ou redécouvrir le lieu ainsi peuplé d'étranges créatures colorées. Pour le vernissage de cette exposition l'acteur et conteur Raphaël le Mauve a pu délivrer sa version de l'histoire et nous expliquer la vie de ces farfelus personnages.



## LES GUINGUETTES DU PERTUIS

En 2025, les soirées en pied d'immeuble Les Vendredis C'est parvis, ont été remplacées par des soirées au jardin Le Paradis Vert. Cette programmation reprend dans les grands principes des soirées sur le parvis du centre : de quoi manger et boire, un endroit où se retrouver et une programmation culturelle. En 2025, l'équipe du Pertuis a travaillé les liens entre la Culture, la nature, le sport et la santé. Le Paradis Vert et ses 1600m2, semblait tout indiqué pour répondre à nos enjeux.

Une attention particulière a été portée sur la décoration et l'aménagement des espaces. Le jardin étant un espace clos, il nous permet de laisser en place nos installations et nos décors.

Cet aménagement éphémère permet également un accueil différent des publics au jardin tout au long de l'été.

Tous les soirs des ateliers créatifs ont été animés par des bénévoles (création de bracelets, de mobiles, atelier bois, peinture etc.). Ces derniers ont été complétés par 3 interventions de Virginie Rouvière qui a animé un atelier arts plastiques.

Le programme en détail :

**Le 04 juillet : 100 personnes**

Programmation de Raphaël Le Mauve dans le cadre de Pärade Pärädis , exposition du collectif Mûe Dada, réalisé en collaboration avec les habitants du quartier.

Programmation des Augurations de Martine Tarot et Papillon, Cie Midi à l'Ouest en partenariat avec le CNAREP sur le Pont dans le cadre des Transhumances littorales.

**Le 11 juillet : 110 personnes**

Concert de Gaëtan Nonchalant en partenariat avec le festival des Francofolies de La Rochelle.

Kibi, Cie Lève Un Peu Les Bras.

Cinéma de Plein air, Une équipe de Rêve avec Le FAR dans le cadre de Passeurs d'Images.

**Le 18 juillet : 90 personnes**

Cie Duo juste à deux Rencontre Renc'art.

**Le 25 juillet : 80 personnes**

Concert Plage Arrière.



## AUTRES TEMPS DE PROGRAMMATION

### Ram dam

Après Le Bal de Promo programmé sur la 5ème édition du Pertuis Fait Son Cirque, un travail avec la Compagnie RamDam sur l'année 2025 et 2026 est proposé.

En décembre 2025 la compagnie s'est produite avec le spectacle « La Fondation ». Pour préparer ce dernier elle a dû venir en amont pour animer des rencontres avec les habitants et les commerçants du quartier.

### Compagnie Les mots d'image

Résidence et répétition publique 17, 18 et 19 septembre.

La compagnie est venue travailler leur dernière création autour du texte «Bertrade». L'occasion de mener des rencontres avec les habitants en particulier les adultes séniors, d'échanger et de débattre sur les questions de la santé mentale. Nous avons construit des liens solides avec cette compagnie depuis maintenant 10 ans. Nous sommes heureux de les avoir accueillis cette année 2025 si particulière dans leur histoire.

Le spectacle Bertrade dans sa version définitive se produira le 24 janvier 2026, sous la bannière la compagnie La Terre Qui Penche.

### Cie Alias

Lors de la semaine de la parentalité.

Dans le cadre de l'action de réseau copilotée par le CSC Le Pertuis la semaine de la parentalité nous avons programmé le spectacle Là, Eau dans sa deuxième version. Cette dernière a pu être travaillée toute au long de la semaine dans nos murs, permettant comme il est maintenant habituel, d'organiser des rencontres avec les artistes de la compagnie et les habitants.

## AUTRES COLLABORATIONS

- Il Convito, la compagnie est venue animer un temps d'atelier autour de la musique baroque auprès d'un public adultes / seniors, suivi d'une représentation, concerto, ouverts à tous les publics. (30 personnes en ateliers, 80 personnes pour le concert.).
- Le CNAREP a été présent sur le quartier de Mireuil. Cette année encore le CSC Le Pertuis est venu en soutien en mettant à disposition espaces et hébergement ainsi qu'en faisant du lien entre les équipes professionnelles, les structures du quartier et les habitants.
- Accueil Carré Amelot production d'un spectacle dans le cadre de la quinzaine de la petite enfance.

## LA MOBILITÉ CULTURELLE

Comme chaque année des sorties ont été organisées tout au long de l'année grâce aux partenariats avec les différentes structures culturelles de la ville et au-delà. Nous organisons également régulièrement des sorties sur le patrimoine local, visite guidée de La Rochelle, visite des musées etc.

Environ 10 sorties pour 130 personnes concernées tout âge confondu.

# CONSEIL CITOYEN

Dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014, un Conseil Citoyen a été mis en place par arrêté préfectoral le 3 mai 2016 sur le quartier de Mireuil. L'objectif de ce conseil est de mettre en avant le rôle des habitants dans la vie citoyenne de leur quartier. La création de cette instance favorise la mobilisation citoyenne en proposant un espace de propositions et d'initiatives participant à la vie du quartier, en partant des besoins des habitants. Les possibilités qu'offre ce conseil citoyen sont nombreuses. Le conseil citoyen de Mireuil est un lieu de partage, égalitaire et paritaire, reflet de la population mireuillaise; un lieu où chacun peut-être écouté, où le dialogue tend vers une vision commune du quartier. Le conseil citoyen est également un acteur dans la mise en œuvre de projets s'inscrivant dans le nouveau contrat de ville.

En 2025, les conseillers ont poursuivi le rythme d'environ une réunion par mois avec une pause durant les deux mois d'été.

Le conseil a poursuivi le suivi du contrat de ville en participant aux différentes instances de suivi notamment le suivi des demandes de subvention de la politique de la ville.

La gestion du Fonds de Participation des Habitants s'est poursuivie cette année. Deux membres du conseil sont détachés pour sa gestion. Elles étudient les demandes écrites, reçoivent les porteurs de projet en entretien et en réfèrent aux autres conseillers en plénière. C'est un système qui fonctionne. En effet les habitants ont de plus en plus le réflexe de faire appel à ce dispositif. Malgré tout, suite à la diminution des subventions allouées en 2024, il a fallu remobiliser les membres du conseil ainsi que les habitants susceptibles de faire des demandes en 2025.

Les membres du conseil citoyen de Mireuil étaient à l'origine au nombre de 32 titulaires et 4 suppléants. A l'heure actuelle, nous dénombrons 6 membres. L'action du conseil citoyen s'étend cependant à toute la population Mireuillaise, c'est-à-dire environ 12 000 personnes.

Le défi du conseil pour les prochaines années sera de renouveler et d'augmenter son nombre de participants. Il résidera également dans la cohabitation et le partenariat avec la nouvelle instance présente sur le territoire : le Comité de Quartier de Mireuil. Plusieurs membres du conseil citoyen participent déjà, depuis sa création, aux réunions du comité, créant ainsi une synergie en faveur des habitants du quartier.

### Le Fonds de Participation des Habitants

Depuis maintenant 7 ans, les conseillers citoyens ont mis en place un Fonds de Participation des Habitants afin de participer de manière concrète au bien-être et à l'épanouissement des habitants du quartier. Une demande de financement a de nouveau été déposée auprès des instances de la Politique de la Ville. Le conseil citoyen a donc reçu en 2025, une enveloppe de 1000 euros de la part de l'Etat, et 1000 euros de la Communauté d'Agglomération de la Ville de La Rochelle.

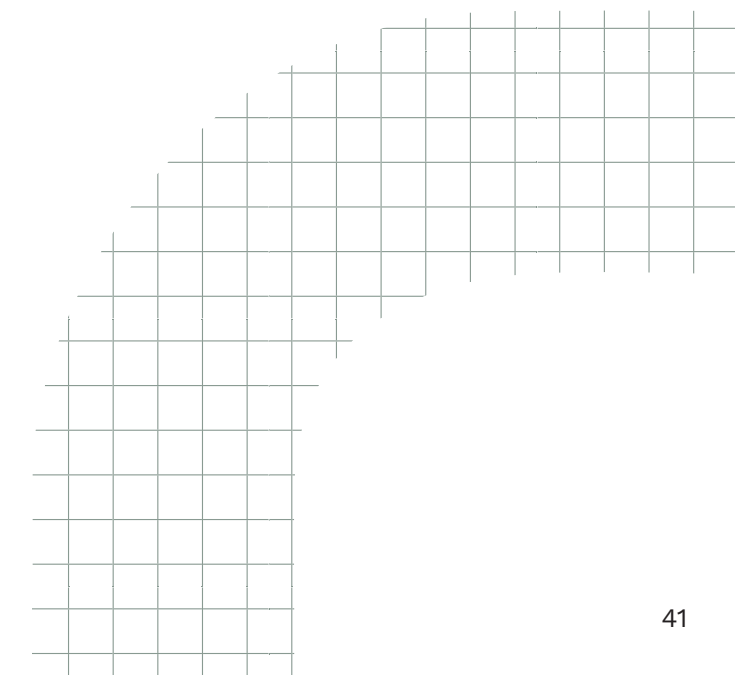
En 2025, le conseil citoyen a financé 2 projets à hauteur de 500€ :

- Un financement à l'association Soupe de Grand-mère pour des achats de denrées alimentaires pour la préparation des repas.
- Un financement à l'association les P'tits loups des Grandes Varennes pour l'achat de chocolat de Noël et des livres éducatifs pour tous les enfants de l'école.

Deux conseillers citoyens sont en charge du FPH. Ils ont la gestion de l'adresse mail du conseil, reçoivent les demandes, vérifient le respect du règlement, reçoivent les porteurs de projet, puis présentent les projets à l'ensemble du conseil, en réunion plénière.

Ces dernières années ont permis au conseil citoyen de s'emparer du dispositif. La constitution d'un règlement et du mode de fonctionnement a pris du temps. Cela faisait bientôt 2 ans que le FPH fonctionnait à plein. Le dispositif était connu de plusieurs associations et le bouche à oreille avait permis de le rendre plus lisible auprès des habitants. En 2024, les conseillers ont refusé de nombreuses demandes de financement dû à une diminution de subvention. En 2025, il a donc fallu faire un travail de remobilisation des habitants susceptibles de faire des demandes FPH. Il faudra poursuivre ce travail en 2026.

Le conseil citoyen a continué cette année de s'engager dans l'accompagnement des projets financés, en proposant aux porteurs de l'aide sur la rédaction de la fiche projet, et également sur la mise en place concrète de l'action.



# CENTRE SOCIO-CULTUREL LE PERTUIS MAISON DE QUARTIER DE PORT-NEUF

Sur les chemins de la coopération,  
ébauche d'une histoire partagée...

## Les réalisations concrètes :

- Mise en place d'un comité de pilotage entre les deux bureaux associatifs
- Création d'une convention de coopération
- Plaquette commune sur les territoires de Mireuil et Port-Neuf
- Adhésion partagée pour les adhérents,
- Conventions de mise à disposition de personnel affecté à la fonction de pilotage et sur les fonctions supports : entretien locaux, RH, communication...
- Pilotage avec un binôme d'une direction et d'une direction adjointe,
- Travail sur une charte graphique commune, soutien de la chargée de communication du Pertuis,
- Mise en place de process sur la gestion du personnel à la Maison de Quartier de Port-Neuf, fiches de postes, plannings, prévisionnel congés...
- Intervention de l'assistante de direction sur la partie ressources humaines : plan de formation, suivi congés, gestion des dossiers salariés...
- Création d'un poste d'animateur culinaire sur les deux maisons

## Les moments partagés entre les deux maisons :

- Sorties adultes et enfants partagés pendant l'été et le mercredi.
- Semaine de la parentalité du Pertuis en octobre 2025
- Ateliers cuisine, tables d'hôtes, passerelles entre bénévoles...
- Festivités de fin d'année...



20/01 : Echange avec la conseillère CAF

Du 20 au 24/01 : Rencontres entre les présidences sur l'opportunité

27/01 : Rencontre avec la déléguée fédérale des centres sociaux

04/02 : Echange déléguée fédérale Centres Sociaux et les deux directions

05/02 : Echange entre les présidences des centres sociaux sur l'opportunité du projet

Du 12 au 14/02 : échange dans chaque conseil d'administration

18/02 : information sur le projet avec l'ensemble du personnel des deux centres sociaux

04/04 : rencontre avec la conseillère CAF

07/04 : rencontre entre les deux bureaux

08/04 : rencontre avec les partenaires institutionnels CSC Le Pertuis et Maison de Quartier de Port-Neuf

17/04 : présentation du projet lors de l'Assemblée Générale de la Maison de Quartier

29/04 : rencontre entre les présidences des deux centres sociaux

26/08 : Comité de Pilotage : signature officielle de la convention de coopération

29/09 : Comité de pilotage

15/10 : Comité de pilotage

17/11 : Comité de pilotage

15/12 : Comité de pilotage

JANVIER

FÉVRIER

MARS

AVRIL

MAI

JUIN

AOÛT

SEP-TEMBRE

OC-TOBRE

NO-VEMBRE

DÉ-CEMBRE

03/03/25 : rencontre entre les conseils d'Administration des deux associations

17/03/25 : réunion entre les deux bureaux

18/03/25 : CA de la Maison de Quartier de Port-Neuf

21/03/25 : rencontre avec l' élu de quartier Port-Neuf, présentation de la démarche

25/03/25 : rencontre élu ville de La Rochelle et présidences des centres sociaux

13/05 : Participation de la direction du Pertuis à la réunion d'équipe de la Maison de Quartier

13/05 : 1ère étape de la nouvelle plaquette Mireuil/ Port-Neuf

14/05 : Présentation du projet lors de l'Assemblée Générale du CSC Le Pertuis

20/05 : Conférence des financeurs Maison de Quartier de Port-Neuf, échange sur la proposition d'expérimentation

04/06 : rencontre entre les deux présidences des deux centres sociaux et temps de travail avec la conseillère CAF

17/06 : dialogue de gestion Ville de La Rochelle- CSC Le Pertuis

23/06 : création du comité de Pilotage Maison de Quartier – CSC Le Pertuis

30/06 : dialogue de gestion Ville de La Rochelle – Maison de Quartier de Port-Neuf / Temps de travail binôme direction et Déléguée fédération des centres sociaux / Pot d'équipe Maison de Quartier de Port-Neuf

# RAPPORT SOCIAL

En 2025, l'équipe est restée stable par rapport à l'exercice précédent avec la volonté de poursuivre la structuration de l'équipe professionnelle. Le nombre d'heures dédiées au Projet Social en 2025 fût de 51 069 heures.

ORGANISATION DE L'EQUIPE DES SALARIES PAR TYPE D'EMPLOI	EFFECTIFS	EQUIVALENTS TEMPS PLEIN
DIRECTION / COORDINATION / RESPONSABLE	4	4
ACCUEIL / SECRETARIAT	2	1,89
COMPTABILITE	1	1
ANIMATION REFERENTE	4	4
ANIMATION D'ACTIVITES	42	10,73
PERSONNEL D'ENTRETIEN	3	0,77
<b>TOTAUX</b>	<b>56</b>	<b>22,39</b>

ORGANISATION EQUIPE SALARIES PAR TYPE DE CONTRAT	EFFECTIFS	EQUIVALENTS TEMPS PLEIN
CONTRAT A DUREE INDETERMINEE	18	15
CONTRAT A DUREE DETERMINEE AVEC AIDE	4	2
CONTRAT A DUREE DETERMINEE	21	4,32
CONTRAT D'ENGAGEMENT EDUCATIF	13	1,07
PERSONNEL MIS A DISPOSITION	0	
<b>TOTAUX</b>	<b>56</b>	<b>22,39</b>

L'équipe du Centre Social Le Pertuis est composée de 30 postes salariés et autant de missions à destination de tous, à des fonctions autour de l'accueil du public, l'entretien des locaux, l'animation en direction des habitants. 56 personnes sont ou étaient salariées du centre cette année. 56 contrats gérés cette année. Nombre de jours cee en 2025 : 345

## LA FORMATION PROFESSIONNELLE EN 2025

26 personnes ont pu profiter de formations professionnelles (Animer des collectifs de manière participative, sciences cognitives, prévenir et agir face aux violences aux femmes et intrafamiliales, PSC, formation extincteurs, accompagner et accueillir les personnes en situation de handicap, adaptation à la fonction de référente famille, CPJEPS, CAP EPE, premier secours en santé mentale, CLAS : les fondamentaux, BAFA, formation financière, formation illustrator...). Soit 1018 heures sur l'année.

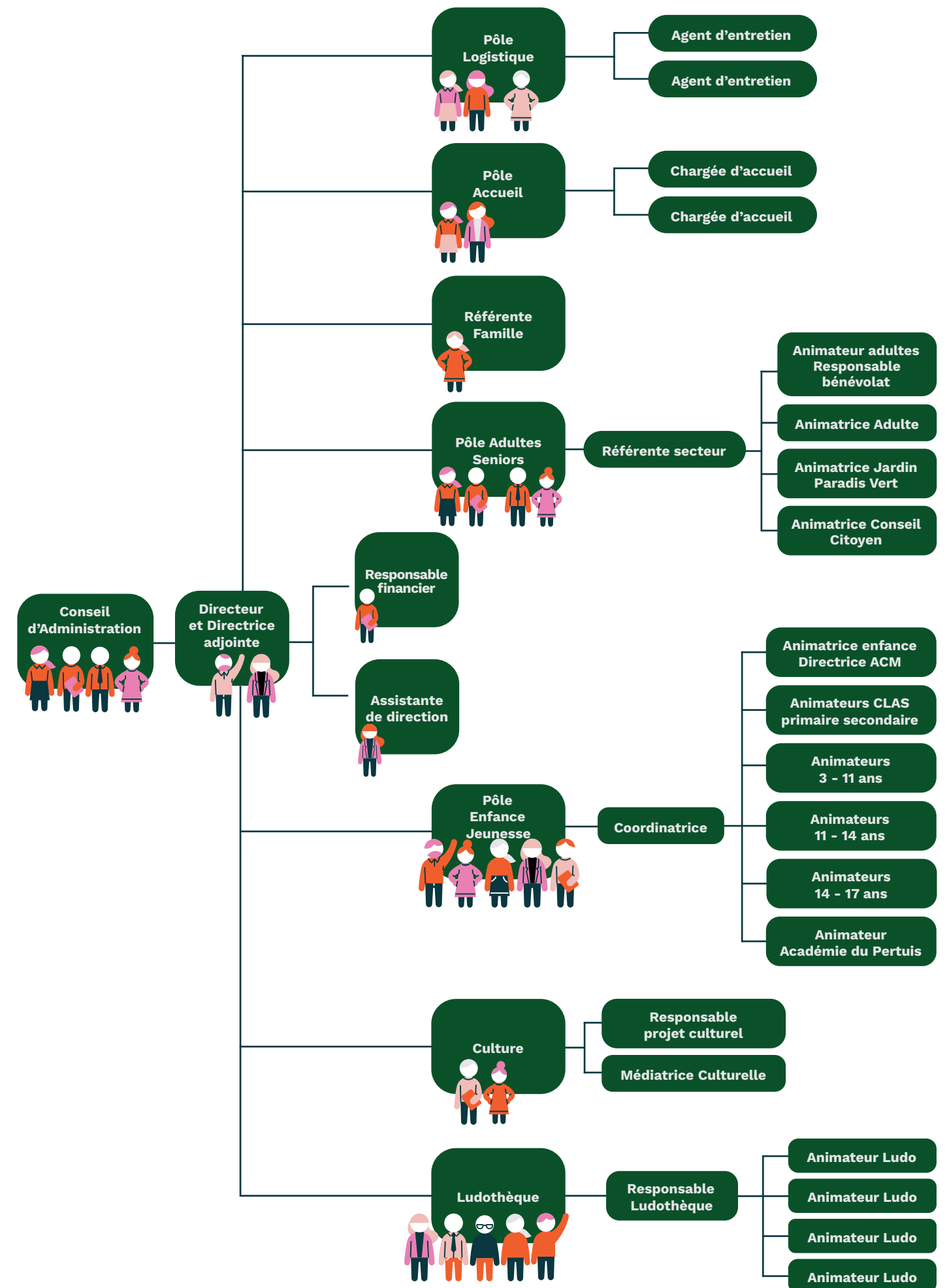
Nous avons également accueilli 14 stagiaires.

## LE DIALOGUE SOCIAL

Le CSE s'est réuni 5 fois en 2025.

Les thèmes abordés sont la nouvelle organisation unissant la Maison de Quartier de Port-Neuf et le Centre Social du Pertuis, les ressources humaines, les formations...

## ORGANIGRAMME FONCTIONNEL EN 2025



# RAPPORT DE GESTION

## ACTIVITE DE L'ASSOCIATION ET RESULTATS OBTENUS EN 2025

Le résultat d'exploitation 2025 est excédentaire de **86 632 €**. L'exercice précédent affichait un déficit pour ce même résultat intermédiaire à **68 719 €**. Les décisions de non renouvellement de postes afin de neutraliser la nouvelle grille salariale appliquée au 01/01/2024 et par conséquent la maîtrise des charges salariales est la principale cause de cette amélioration.

### LES CHARGES :

COMPTES DE CHARGES	%	2024	%	2025	ECARTS
ACHATS, SERVICES ET IMPOTS	28%	500 979	25%	367 935	-133 044
ACHATS	5%	90 449	5%	70 008	-20 297
SERVICES EXTERIEURS	10%	182 272	7%	107 261	-75 011
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	13%	224 759	13%	188 232	-36 671
IMPOTS ET TAXES		3 499		2 434	-1 065
CHARGES DE PERSONNEL	67%	1 196 799	72%	1 087 308	-109 491
IMPOTS ET TAXES	3%	56 395	4%	53 707	-2 688
CHARGES DE PERSONNEL	64%	1 140 404	68%	1 033 601	-106 803
AUTRES CHARGES ET DOTATIONS	5%	75 814	3%	47 497	-28 317
AUTRES CHARGES GESTION COURANTE		1 825		4 441	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1%	11 747	0%	0	-11 747
DOTATIONS ET ENGAGEMENTS	4%	62 242	3%	43 056	-19 186
<b>TOTAUX DES CHARGES</b>		<b>1 773 592</b>		<b>1 502 740</b>	<b>-270 852</b>

Variation des charges d'EXPLOITATION de 2024 à 2025 :  
**- 259 324 €.**

2024	2025
1 761 845	1 502 521

Ce poste est en diminution. De nombreux comptes sont en diminution d'une part suite aux décisions prises par le conseil d'administration en 2024 et dont les effets se sont vus en 2025 et de par le fait qu'il y avait moins de projets d'ampleur (type Jeux Olympiques et Le Pertuis fait son Cirque) qu'en 2024.

Comptes 60, ACHATS : -20 297€

2024	2025
90 305	70 008

Le compte ACHATS a diminué car le poste alimentation et boisson a diminué, l'augmentation de 2024 étant liée aux projets des Jeux Olympiques et du Pertuis fait son cirque.

Comptes 61, SERVICES EXTERIEURS : -75 011€

2024	2025
182 272	107 261

Le compte SERVICES EXTERIEURS est en diminution, là encore de par le fait que ce poste avait augmenté en 2024 en lien avec les projets des Jeux Olympiques et du Pertuis fait son cirque.

Comptes 62, AUTRES SERVICES EXTERIEURS : - 36 671€

2024	2025
224 903	188 232

Le compte AUTRES SERVICES EXTERIEURS est en diminution, là encore de par le fait que ce poste avait augmenté en 2024 en lien avec les projets des Jeux Olympiques et du Pertuis fait son cirque.

Comptes 63, 64, CHARGES DE PERSONNEL : - 109 490€

2024	2025
1 196 799	1 087 309

Les charges de personnel sont en diminution. Malgré la revalorisation des salaires, ce poste est maîtrisé car 5 postes ont été neutralisés (4 animateurs et 1 agent d'entretien) pour palier à la hausse. Sans cet effort, la charge aurait été plus importante.

Comptes 65, 67, 68, AUTRES CHARGES CHARGES EXCEPTIONNELLES - DOTATIONS : - 19 186 €

2024	2025
75 814	47 497

La variation principale se situe au niveau du compte 68 dotations pour provisions.

## AVANT-PROPOS

Après une année 2024 qui clôturait par un léger déficit, dû à la mise en route du nouveau système de classification et de rémunération des salariés de l'association et une réorganisation de l'organigramme avec la réduction du personnel (suppression de 5 postes, décalage dans le temps de certaines prises de postes), nous avons en 2025 travaillé à la consolidation de notre exercice comptable.

En effet, après des décisions fortes nécessaires et assumées par les administrateurs pour faire face à la hausse des charges de personnel et aux incertitudes liées à nos financements, *l'association termine donc son exercice comptable 2025 avec un excédent de + 95 225,87€.*

C'est un très bon résultat au regard des changements intervenus concernant le système de rémunération des salariés. En effet, lors de la présentation du Budget Prévisionnel 2025 en Assemblée Générale, la projection indiquait un déficit induit par la poursuite de la hausse de la masse salariale consécutive à la 2ème année d'application de la revalorisation des salaires.

Les décisions poursuivies en 2025 de ne pas recruter au-delà des remplacements poste par poste, ont permis ainsi de remettre à flot une partie de notre trésorerie et de notre fonds de roulement.

Gymnastique indispensable pour absorber chaque début d'année, les charges liées au fonctionnement de l'activité centre social et pallier l'absence de versement de subventions rapidement.

La mise en œuvre d'une convention pluriannuelle d'objectifs et de partenariat avec la ville de La Rochelle a facilité la gestion de la trésorerie en ayant la certitude et le fléchage de certaines subventions municipales. Même si les clés de répartition ne soulignent pas assez le quartier pour lequel nous intervenons, cette convention balisera jusqu'en 2027 notre feuille de route.

En 2025, l'activité a été maîtrisée, tant dans la gestion des charges de fonctionnement que dans la recherche de financements pour le projet associatif.

### LES PRODUITS :

COMPTES DE PRODUITS	%	2024	%	2025	ECARTS
PARTICIPATIONS	8%	137 964	11%	175 258	+37 294
REMUNERATIONS DES SERVICES	7%	120 342	10%	156 903	+36 561
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1%	17 622	1%	18 355	+733
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	83%	1 462 593	86%	1 375 408	-87 185
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	83%	1 462 593	%	1 375 408	-87 185
AUTRES PRODUITS ET REPRISES	9%	163 408	5%	47 300	-116 108
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	2%	41 591	3%	36 005	-5 586
PRODUITS FINANCIERS		1 403		1 930	+527
PRODUITS EXCEPTIONNELS	4%	69 435		179	-69 256
REPRISES SUR PROVISIONS	2%	27 000		9 186	-17 814
TRANSFERT DE CHARGES	2%	23 979			-23 979
<b>TOTAUX</b>		<b>1 763 965</b>		<b>1 597 966</b>	<b>-165 999</b>

Variation des subventions d'exploitation : - 87 185 €

2024	2025
1 462 593	1 375 408

Le montant des subventions d'exploitation est en diminution car les deux projets phares de 2024 n'ont pas eu lieu en 2025 (Les Jeux Olympiques et le Pertuis fait son cirque).

La subvention municipale est en fort soutien au projet de notre association. Elle permet d'accompagner de nombreuses activités et actions notamment en direction des enfants, des jeunes, de la ludothèque et de la culture. Le Département de Charente-Maritime reste un appui important dans l'accompagnement des politiques sociales développées par notre association.

La CNAF et La CAF de Charente-Maritime ont aussi soutenu de manière conséquente l'ensemble de nos projets que ce soit en fonctionnement ou en investissement.

Les autres partenaires ont répondu présents également en maintenant leurs subventions ou en les augmentant

légèrement. C'est un gage de satisfaction dans ces temps très troubles.

La subvention de la Communauté d'Agglomération est stable.

Pour l'ETAT, nous constatons une diminution globale des subventions, en particulier la cessation de dispositifs de contrats aidés.

Dans le cadre d'un Conventonnement entre l'URNACS, la CARSAT et des centres sociaux, le Centre Socio-Culturel a pu bénéficier d'une subvention de 12 500 € pour l'accompagnement du projet SENIORS, ce qui permet de reconnaître la qualité du travail engagé auprès de ces habitants.

La répartition des principales sources de financement du Centre Social est la suivante :

PARTENAIRES FINANCIERS	%	2024	%	2025	ECARTS
ETAT	20%	283 958	12%	158 644	-125 314
REGION		5 080		0	-5 080
DEPARTEMENT	7%	105 090	8%	110 820	+5 730
COMMUNE	43%	630 038	46%	638 586	+8 548
COMMUNAUTE AGGLOMERATION	5%	69 000	5%	69 000	0
CAF	23%	335 832	25%	346 611	+10 779
AUTRES	2%	33 595	4%	51 748	+18 153
<b>TOTAUX</b>		<b>1 462 593</b>		<b>1 375 409</b>	<b>-87 184</b>

### PARTICIPATION DES USAGERS

La participation des usagers est de **106 338€**. C'est un volume conséquent au regard des petites sommes.

2024	2025
92 949	106 338

Le montant total des COTISATIONS (ADHESIONS) en 2025 s'élève à 18 355€ contre 17 622€ en 2024. Nous avons encore franchi la barre symbolique des 1 000 adhésions familles, preuve d'un engouement important des habitants pour venir pratiquer une activité.

Les comptes spéciaux (86 et 87) : **434 472€**.

Le montant de de ces contributions volontaires étaient de **441 494 €** pour l'exercice 2024 et de **434 472 €** pour l'année 2025.

### QUELQUES CLES DE COMPREHENSION DU COMPTE DE RESULTAT 2025

- Diminution de la masse salariale,
- Diminution de subventions car moins de gros projets qu'en 2024
- Diminution des subventions de l'Etat de par l'arrêt de certains contrats aidés
- Soutien important de la Ville de La Rochelle dans nos projets,
- Soutien renouvelé de la part du Conseil Départemental,
- Subventions stables de la CDA dans le cadre du Contrat de Ville,
- Légère hausse des prestations de service de la CAF,
- Soutien renouvelé de la CARSAT et de la Conférence des Financeurs pour les projets en direction des adultes et seniors,
- Hausse de la participation des adhérents, développement de nos activités.

#### Presentation des comptes annuels

Les comptes annuels qui sont soumis à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent

#### Evenements posterieurs

En 2025, notre association a poursuivi son travail de rigueur dans la mise en œuvre de son projet social. Des choix forts ont été actés pour veiller à une stabilité financière de la structure. De ce fait, nous considérons, qu'au jour de l'arrêté des comptes, des événements ne remettent pas en cause la valorisation des actifs de l'association.

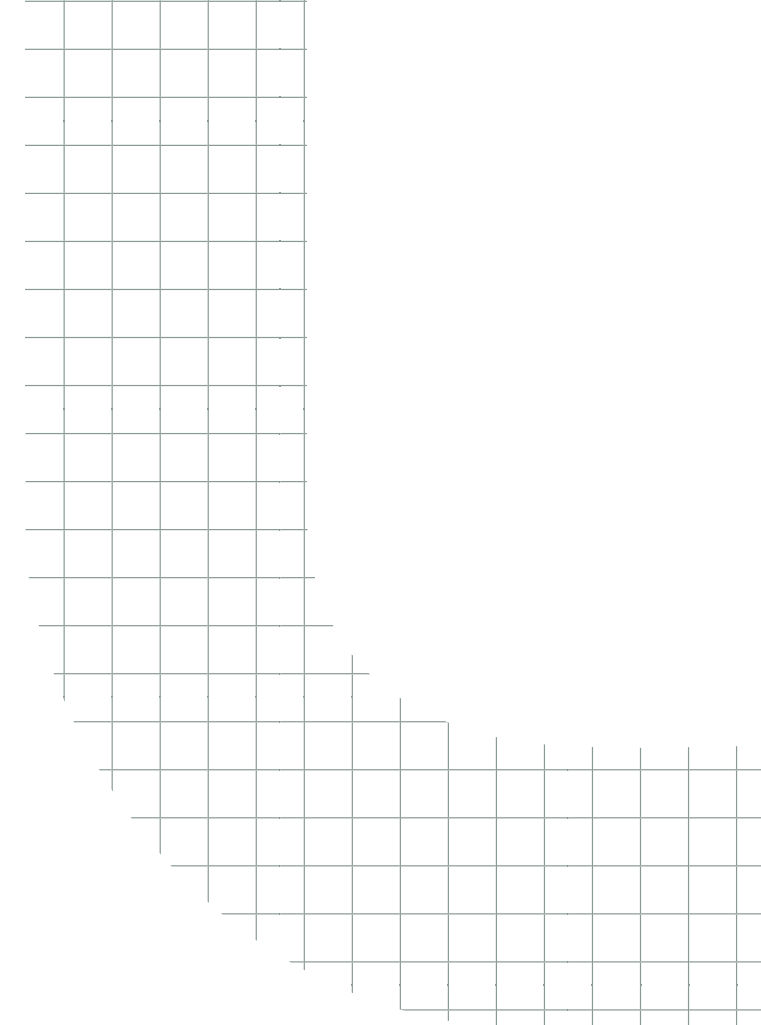
#### Evolutions previsibles et perspectives d'avenir

Le budget prévisionnel 2026 est dans la continuité de celui de 2025 avec un déficit prévisionnel avoisinant -62 000€. Nous sommes dans la 3ème année de l'application du nouveau système de classification et de rémunération. Le Conseil d'Administration maintiendra ses décisions en restant sur le même volume de la masse salariale.

La trésorerie est en légère augmentation par rapport à l'exercice 2024.

#### Proposition d'affectation du resultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice 2025 s'élevant à 95 225.87€ au poste « report à nouveau ».



# **R**APPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

## **RENAUDEAU RENO & ASSOCIES**

*Commissaires aux Comptes*

### *Associés*

- David Galaup
- Marc Claverie

### **ASSOCIATION CENTRE SOCIO-CULTUREL LE PERTUIS**

3 rue François Boucher

17000 LA ROCHELLE

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

ASSOCIATION CENTRE SOCIO-CULTUREL LE PERTUIS  
SIEGE SOCIAL : 3 rue François Boucher - 17000 LA ROCHELLE

À l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION CENTRE SOCIO-CULTUREL LE PERTUIS,

## OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'ASSOCIATION CENTRE SOCIO-CULTUREL LE PERTUIS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## FONDEMENT DE L'OPINION

### REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

## OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « 4 - Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels concernant l'application du nouveau règlement comptable.

## JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres du Conseil d'Administration.

## RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permette de détecter systématiquement toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

**BILAN**

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A La Rochelle, le 23 avril 2026.

**RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes



Marc CLAVERIE

Actif	Du 01/01/2025 au 31/12/2025			31.12.2024
	Brut	Amort	Net	
<b>FRAIS D'ETABLISSEMENT (1)</b>				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>7 743.69</b>	<b>7 452.85</b>	<b>290.84</b>	<b>705.10</b>
FRAIS DE DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES	7 743.69	7 452.85	290.84	705.10
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>634 446.15</b>	<b>529 697.16</b>	<b>104 748.99</b>	<b>122 919.30</b>
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS				
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS, AVANCES ET ACOMPTES	634 446.15	529 697.16	104 748.99	122 919.30
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>30.00</b>		<b>30.00</b>	<b>30.00</b>
PARTICIPATIONS				
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	30.00		30.00	30.00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE (2)</b>	<b>642 219.84</b>	<b>537 150.01</b>	<b>105 069.83</b>	<b>123 654.40</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
<b>CREANCES D'EXPLOITATION</b>	<b>276 123.03</b>	<b>13 574.65</b>	<b>262 548.38</b>	<b>205 589.40</b>
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	35 810.57	13 574.65	22 235.92	2 254.18
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	238 875.18		238 875.18	202 306.65
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 437.28		1 437.28	1 028.57
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>				
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS A TERME ET JETONS DETENUS</b>				
<b>DISPONIBILITES</b>	<b>353 018.75</b>		<b>353 018.75</b>	<b>306 448.02</b>
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT (3)</b>	<b>629 141.78</b>	<b>13 574.65</b>	<b>615 567.13</b>	<b>512 037.42</b>
<b>FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (4)</b>				
<b>PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (5)</b>				
<b>ECART DE CONVERSION ACTIF (6)</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 271 361.62</b>	<b>550 724.66</b>	<b>720 636.96</b>	<b>635 691.82</b>

**BILAN**

Passif	31/12/2025	31.12.2024
	Montant	Total
CAPITAL	117 117.30	117 117.30
<b>FONDS PROPRES</b>		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	609.80	609.80
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE		
AUTRES RESERVES		
REPORT A NOUVEAU	130 848.32	140 476.08
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	95 225.87	-9 627.76
<b>SITUATION NETTE (1)</b>	<b>343 801.29</b>	<b>248 575.42</b>
<b>AUTRES FONDS</b>		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	92 749.86	100 775.38
PROVISIONS REGLEMENTEES		
<b>TOTAL AUTRES FONDS (2)</b>	<b>92 749.86</b>	<b>100 775.38</b>
<b>TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)</b>	<b>436 551.15</b>	<b>349 350.80</b>
FONDS REPORTEES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		
FONDS DEDIES	14 620.00	14 620.00
<b>TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES (3)</b>	<b>14 620.00</b>	<b>14 620.00</b>
PROVISIONS POUR RISQUES	25 000.00	25 000.00
PROVISIONS POUR CHARGES	13 040.00	19 744.00
<b>TOTAL PROVISIONS (4)</b>	<b>38 040.00</b>	<b>44 744.00</b>
<b>DETTES</b>		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET ASSIMILES (TITRES ASSOCIATIFS)		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	75.00	75.00
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	13 705.56	21 783.05
DETTES DES LEGS OU DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	104 789.31	97 148.08
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	112 855.94	104 909.56
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		3 061.33
<b>TOTAL DETTES (5)</b>	<b>231 425.81</b>	<b>226 977.02</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>720 636.96</b>	<b>635 691.82</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

Sélection période du 01/01/2025 au 31/12/2025

Toutes les écritures

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		31.12.2024
	Montant	Total	Total
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
COTISATIONS	18 355.00		17 622.00
VENTES DE BIENS			
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	125 800.06		109 799.18
DONT PARRAINAGES			
<b>VENTES DE BIENS ET SERVICES</b>		<b>125 800.06</b>	<b>109 799.18</b>
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 375 408.10		1 462 593.00
VERSEM. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC			
DONS MANUELS			
MECENATS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES			
<b>PRODUITS DE TIERS FINANCIERS</b>		<b>1 375 408.10</b>	<b>1 462 593.00</b>
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV.	9 185.51		50 978.64
PRODUITS DES CESSIONS D'IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES			
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES			
AUTRES PRODUITS	67 108.25		52 133.88
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>		<b>1 595 856.92</b>	<b>1 693 126.70</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	365 500.89		497 479.90
AIDES FINANCIERES			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	56 141.66		59 893.84
SALAIRES	790 697.08		877 368.38
COTISATIONS SOCIALES	242 903.56		263 035.95
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	43 056.26		55 980.01
DOTATIONS AUX PROVISIONS			6 262.00
VALEURS COMPTABLES DES IMMO. INCORP. ET CORPORELLES CEDEES			
REPORTS EN FONDS DEDIES			
AUTRES CHARGES	4 221.16		1 825.41
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>		<b>1 502 520.61</b>	<b>1 761 845.49</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)</b>		<b>93 336.31</b>	<b>-68 718.79</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		31.12.2024
	Montant	Total	Total
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			
DE PARTICIPATION			
D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	1 930.29		1 403.27
REPRISES SUR DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE			
PRODUITS DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES CEDEES			
PRODUITS NETS SUR CESSIONS DE VMP ET D'INSTRUMENTS DE TRESO.			
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)</b>		<b>1 930.29</b>	<b>1 403.27</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS			
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	219.56		
DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE			
VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES CEDEES			
CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VMP ET D'INSTRUMENTS DE TRESO.			
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)</b>		<b>219.56</b>	
<b>RESULTAT FINANCIER (3-4)</b>		<b>1 710.73</b>	<b>1 403.27</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts (1-2+3-4)</b>		<b>95 047.04</b>	<b>-67 315.52</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)</b>		<b>178.86</b>	<b>69 434.80</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)</b>		<b>0.03</b>	<b>11 747.04</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)</b>		<b>178.83</b>	<b>57 687.76</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

	Du 01/01/2025 au 31/12/2025		31.12.2024
	Montant	Total	Total
<b>PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)</b>			
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)</b>			
<b>TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)</b>		<b>1 597 966.07</b>	<b>1 763 964.77</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)</b>		<b>1 502 740.20</b>	<b>1 773 592.53</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = BENEFICE</b>		<b>95 225.87</b>	
<b>SOLDE DEBITEUR = PERTE</b>			<b>9 627.76</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
DONS EN NATURE			
PRESTATION EN NATURE	434 472.40		441 493.87
BENEVOLAT			
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>434 472.40</b>	<b>441 493.87</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
SECOURS EN NATURE			
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	380 390.40		386 829.87
PRESTATION EN NATURE	54 082.00		54 664.00
PERSONNEL BENEVOLE			
<b>TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		<b>434 472.40</b>	<b>441 493.87</b>

**COMPTE DE RESULTAT**

**EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES PAR NATURE**

Répartition par nature de charges		Répartition par nature de ressources	
<b>TOTAL (871)</b>	<b>0.00</b>	<b>871 Prestations en nature</b>	
<b>861 Mises à disposition gratuite de biens</b>		871000 PRESTATIONS EN NATURE	434 472.40
861000 MISES A DISPO GRATUITE BIENS	380 390.40	<b>TOTAL (862)</b>	<b>434 472.40</b>
<b>TOTAL (861)</b>	<b>380 390.40</b>		
<b>862 Prestations</b>			
862000 PRESTATIONS	54 082.00		
<b>Total charges contributions volontaires</b>	<b>434 472.40</b>	<b>Total produits contributions volontaires</b>	<b>434 472.40</b>

**CENTRE SOCIO-CULTUREL LE PERTUIS**  
3 RUE FRANCOIS BOUCHER  
17000 LA ROCHELLE  
Téléphone : 05.46.42.12.18

**Annexe aux comptes annuels**  
**Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025**

**Sommaire**

**1 - Objet social**

**2 - Nature et périmètre des activités**

**3 - Description des moyens mis en œuvre**

**4 - Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture**

**5 - Principes et méthodes comptables**

5.1 - Principes généraux  
5.1.1 - Changement de méthodes comptables

5.2 - Principales méthodes comptables

**6 - Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat**

6.1 - Actif immobilisé  
6.1.1 - Etat de l'actif immobilisé (brut)  
6.1.2 - Amortissements de l'actif immobilisé

6.2 - Actif circulant  
6.2.1 - Actif circulant / dépréciations  
6.2.2 - Précisions sur d'autres créances significatives

6.3 - Fonds propres  
6.3.1 - Tableau de variation des fonds propres

6.4 - Provisions, fonds dédiés  
6.4.1 - Fonds dédiés  
6.4.2 - Provisions

6.5 - Etats des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

6.6 - Compte de résultat  
6.6.1 - Contributions volontaires en nature  
6.6.2 - Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

**7 - Engagements hors bilan**

**Exercice clos le 31 décembre 2025**

**Total Bilan : 720 636,96 €**

**Excédent : 95 225,87**

**1 - Objet social :**

L'association "Le Pertuis" cherche à exercer les quatre missions caractéristiques nécessaires à l'agrément "Centre Social" à savoir :

- Être un équipement de quartier à vocation sociale globale, ouvert à l'ensemble de la population,
- Être un équipement à vocation pluri générationnelle,
- Être un lieu d'animation de la vie sociale et culturelle,
- Être un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices.

L'association est ouverte à tous dans l'indépendance absolue et le respect des convictions individuelles, qu'elles soient politiques, confessionnelles ou syndicales.

**2 - Nature et périmètre des activités :**

Le champ d'intervention du Centre Social s'articule autour de plusieurs orientations, à savoir :

- Promouvoir dans le cadre de l'Éducation Populaire, et si le financement le permet, avec le concours d'un personnel qualifié, des activités et services à caractère social, culturel, sportif au profit de personnes appartenant à toutes les catégories d'âge : jeunes enfants, enfants, adolescents, adultes, personnes âgées.
- Assurer la participation effective des usagers pour la prise en charge des activités et services, de gestion financière et administrative. Favoriser la participation à l'animation globale du quartier.
- Accueillir, promouvoir et associer tout groupement dont les buts sont compatibles avec ceux de l'Association.
- Assurer un rôle effectif dans l'animation et le développement de la vie des quartiers de la commune.

Le Centre Social est organisé en secteurs d'Activité : Enfance (ACM, CLAS), Jeunesse (ACM-CLAS), Adultes-Séniors (ateliers de loisirs, culturels et de bien-être), Familles (ateliers parents-enfants), Jardin (micro-parcelles, ateliers de jardinage collectif), Ludothèque (prêt de jeux, ateliers collectifs et accueil du public)

**3 - Description des moyens mis en œuvre :**

Le Projet Social de l'association a été validé pour la période 2023 à 2026. Il s'inscrit dans la mise en œuvre de plusieurs axes :

- Une Maison pour Tous, une Maison de l'Engagement, une Maison de la Cité.

**L'équipe du Centre Socio-Culturel Le Pertuis est composée de près 40 salariés. Elle s'organise en plusieurs pôles :**

- Un pôle pilotage et administration : Une direction, une assistante de direction, 'un comptable et deux agents d'accueil.
- Un pôle enfance-jeunesse : Une coordinatrice et des animateurs,
- Un pôle adultes-séniors : Une coordinatrice et des animateurs,
- Un pôle ludothèque : Une coordinatrice et des animateurs,
- Un pôle culture : Un responsable et une médiatrice culturelle,
- Un référent familles,
- Un pôle logistique : Trois agents d'entretien.

Le Centre Social a mis en place des moyens multiples pour réaliser ses objectifs :

- Un personnel qualifié,
- Des activités diverses et intergénérationnelles,
- Des programmes d'animation dans et hors les murs,
- L'accompagnement des bénévoles au sein de l'association,
- La recherche de subventions pour soutenir le projet social 2013-2026,
- Des statuts et un règlement intérieur pour régir le fonctionnement de l'association et de ses différentes instances.

**4 - Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture :**

L'exercice 2025 a été marqué par l'application du nouveau règlement comptable:  
**Règlement ANC n°2022-06**

## 5 - Principes et méthodes comptables :

### 5.1 - Principes généraux :

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2022-06 homologué par arrêté ministériel le 26 décembre 2023 avant d'être publié au J.O. le 30 décembre 2023.

Ce texte a permis de définir le nouveau plan comptable 2025

### 5.2 - Principales méthodes comptables :

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Evaluation des éléments inscrits en comptabilité selon la méthode des coûts historiques,
- Amortissements : ils sont calculés selon le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.
- Valeurs mobilières de placement (si applicable) : premier entré, premier sorti.

Les comptes présentés appliquent la méthode de référence suivante qualifiée ainsi par le règlement 2014-03 :

- Le provisionnement des engagements en matière de pensions, de compléments de retraites, d'indemnités et versements similaires conformément à l'article 324-1.

## 6 - Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

### 6.1 - Actif immobilisé :

#### 6.1.1 - Etat de l'actif immobilisé (brut) :

	Val Ouv Exe	Augmentation	Diminution	Val Clôt Exe
Immob. incorporelles :	7 743,69			7 743,69
Immob. corporelles :	609 974,46	24 471,69		634 446,15
Immob. financières :	30,00			30,00
	617 748,15	24 471,69	0,00	642 219,84

#### 6.1.2 - Amortissements de l'actif immobilisé :

	Val Ouv Exe	Augmentation	Diminution	Val Clôt Exe
Amort. immob. Incorp. :	7 038,59	414,26		7 452,85
Amort. immob. Corp. :	487 055,16	42 642,00		529 697,16
	494 093,75	43 056,26	0,00	537 150,01

### 6.2 - Actif circulant :

#### 6.2.1 - Actif circulant / dépréciations :

	Val Ouv Exe	Augmentation	Diminution	Val Clôt Exe
Fournisseurs av. et acptes	0,00			0,00
Créances usagers et comptes rattachés	2 254,18	19 981,74		22 235,92
Autres	202 306,65	36 568,53		238 875,18
Disponibilités	306 448,02	46 570,73		353 018,75
Charges constatées d'av.	1 028,57	408,71		1 437,28
	512 037,42	103 529,71	0,00	615 567,13

#### 6.2.2 - Précisions sur d'autres créances significatives :

PS CNAF/ANIMATION GLOBALE	24 793,82
PS CNAF/ANIMATION COLLECTIVE FAMILLES	8 295,03
PS CNAF/ACM PERI 03 11 ANS + BONUS	1 114,45
PS CNAF/ACM EXTRA 03 11 ANS + BONUS	728,57
URNACS/CARSAT PROJET SENIORS	2 500,00
PS CNAF/CLAS	26 276,83
PS CNAF/CLAS BONUS	4 857,60
CAF SEJOUR FAMILLE	24 240,00
CAF SEMAINE DE LA PARENTALITE	750,00
CAF MATERIEL PEDAGOGIQUE NCLUSIF	330,00
CAF BONIFICATION MERCREDIS	7 500,00
CAF BONUS LUDOTHEQUE	3 198,02
CAF LUDOMOBILE	3 996,00
CAF LABELLISATION JEUNESSE	3 600,00
CAF PILOTAGE + FAE	13 265,20
VILLE MAD PERSONNEL LUDOTHEQUE	86 090,95
REFACTURATION MAISON DE QUARTIER	22 424,57
FONJEP ROSE CAILLAUD	7 107,00
<b>Total des produits à recevoir :</b>	<b>241 068,04</b>

SACEM SPRE/COURS ATELIERS	347,90 €
OVH Hebergement site	60,81 €

**Total des charges constatées d'avance :** 408,71 €

### 6.3 - Fonds propres :

#### 6.3.1 - Tableau de variation des fonds propres :

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement 2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Impact règlement ANC 2018-06	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou conso.	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	117 727,10					117 727,10
Fonds propres avec droit de reprise						0,00
Ecart de réévaluation						0,00
Réserves						0,00
Report à nouveau	140 476,08		-9 627,76			130 848,32
Excédent ou déficit de l'exercice	9 627,76		-9 627,76	95 225,87		95 225,87
<b>Situation nette</b>	<b>267 830,94</b>	<b>0,00</b>	<b>-19 255,52</b>	<b>95 225,87</b>	<b>0,00</b>	<b>343 801,29</b>
Fonds propres consommables						0,00
Subventions d'investissement	100 775,38				8 025,52	92 749,86
Provisions réglementées						0,00
<b>TOTAL</b>	<b>368 606,32</b>	<b>0,00</b>	<b>-19 255,52</b>	<b>95 225,87</b>	<b>8 025,52</b>	<b>436 551,15</b>

### 6.4 - Provisions, fonds dédiés, autres passifs :

#### 6.4.1 - Fonds dédiés :

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	Dont remb.		Montant global	Dont fonds dédiés corresp. à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subv. d'exploitation :	14620,00		10000,00		10000,00	14620,00	
Contributions financières d'autres organismes						0,00	
Ressources liées à la générosité du public						0,00	
<b>TOTAL</b>	<b>14620,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10000,00</b>	<b>14620,00</b>	

### 6.4.2 - Provisions :

#### 6.4.2.1 - Provisions pour risques et charges :

	Val Ouv Exe	Augmentation	Diminution	Val Clôt Exe
Provisions pour risques	25 000,00			25 000,00
Provisions pour charges	19 744,00		6 704,00	13 040,00
	<b>44 744,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 704,00</b>	<b>38 040,00</b>

#### 6.4.2.2 - Provisions pour engagements de retraite et avantages assimilés :

Elle est calculée conformément à la convention SNAECSSO soit : 1/60ème de la rémunération annuelle brute chargée par année d'ancienneté avec un maximum de 15 ans. Calculé sur la valeur du point au moment du départ. Le montant total des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite a été calculé au 31/12/2024 à 13 040 €.

### 6.5 - Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice :

	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Avances et acptes versés / commandes			
Créances usagers et cpte rattachés	22 235,92	22 235,92	
Autres créances	238 875,18	238 875,18	
Charges constatées d'avance	1 437,28	1 437,28	
	<b>262 548,38</b>	<b>262 548,38</b>	<b>0,00</b>
Emprunts et dettes financeurs divers	75,00	75,00	
Dettes fournisseurs et cptes rattachés	13 705,56	13 705,56	
Dettes fiscales et sociales	104 789,31	104 789,31	
Autres dettes	112 855,94	112 855,94	
Produits constatés d'avance			
	<b>231 425,81</b>	<b>231 425,81</b>	<b>0,00</b>

PERSONNEL REMUNERATIONS DUES	59,38 €
CONGES PAYES	56 118,23 €
UNIFORMATION	6 764,00 €
URSSAF	25 053,71 €
MUTEX UNPMF PREVOYANCE	2 490,42 €
MALAKOFF HUMANIS RETRAITES	7 692,29 €
MUTUELLE OCIANE	212,88 €
PRELEVEMENT A LA SOURCE (I. R.)	1 061,70 €
TAXE SUR LES SALAIRES	5 336,70 €
<b>Total des dettes sociales et fiscales :</b>	<b>104 789,31 €</b>

RELIQUAT 2024	1 144,47 €
VLR/MAD LUDOTHECAIRES	86 090,95 €
CPAM TROP PERCU	537,29 €
COMITE ETABLISSEMENT/ŒUVRES SOCIALES	8 463,00 €
FACTURE MAISON DE QUARTIER	16 620,23 €
<b>Total des charges à payer :</b>	<b>112 855,94 €</b>

## 6.6 - Compte de résultat :

### 6.6.1 - Contributions volontaires en nature :

Par nature effectuées à titre gratuit, elles correspondent au bénévolat, aux mises à disposition de personnes par des entités tierces, ainsi que des biens meubles ou immeubles, auxquels il convient d'assimiler les dons en nature redistribués ou consommés en l'état.

Comptabilisés en comptes 86/87, les charges et produits supplétifs de la Ville s'élèvent à 434 472,40 € pour l'exercice clos le 31/12/25 contre 441 493,87 € pour l'exercice précédent.

Les temps passés par les bénévoles n'ont pu être quantifiés ni valorisés.

### 6.6.2 - Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits :

Conformément à l'article 431-9 du Règlement ANC 2018-06, les subventions obtenues au cours de l'exercice sont les suivantes par catégorie de subventions et par financeurs :

#### - Subventions d'investissement :

Total CDA: 20 000 €  
Total VILLE LA ROCHELLE : 500,00 €  
Total CAF : 2 338,43 €

#### - Subventions de fonctionnement :

Total ETAT : 158 643,59  
Total DEPARTEMENT : 110 820,00 €  
Total VILLE LA ROCHELLE : 630 038,00 €  
Total CDA : 69 000,00 €  
Total CAF : 346 611,00 €  
Total AUTRES : 17 683,61 €

### 6.6.3 - Rémunération des trois personnes les plus importantes hiérarchiquement :

Les personnes les plus importantes hiérarchiquement sont le Président, le trésorier, le secrétaire. Elles ne perçoivent pas de rémunération.

## 7 - Engagements hors bilan :

Le Centre Socio-Culturel s'engage dans la 3ème année d'application de la Réforme du système de classification et de rémunération pour l'année 2026. Le Conseil d'Administration a supprimé 5 postes afin de rééquilibrer les comptes.

## RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES

Commissaires aux Comptes

### Associés

- David Galaup
- Marc Claverie

### ASSOCIATION CENTRE SOCIO-CULTUREL LE PERTUIS

3 rue François Boucher

17000 LA ROCHELLE

### RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes  
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

---

ASSOCIATION CENTRE SOCIO-CULTUREL LE PERTUIS  
SIEGE SOCIAL : 3 rue François Boucher - 17000 LA ROCHELLE

---

À l'Assemblée Générale de l'ASSOCIATION CENTRE SOCIO-CULTUREL LE PERTUIS,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

En application de l'article L612-5 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes conclues au cours de l'exercice écoulé qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

#### **CONVENTION CADRE DE COOPERATION ENTRE LE CENTRE SOCIO-CULTUREL LE PERTUIS ET LA MAISON DE QUARTIER PORT-NEUF, CENTRE SOCIAL JEAN BENOIT**

*Administrateur concerné :*

Madame Catherine RENAUD, Présidente de la Maison de Quartier de Port-Neuf et Monsieur Alain VOERMAN, Président du Centre Socio-Culturel Le Pertuis.

*Nature, objet :*

Par convention en date du 26 août 2025, les deux associations ont convenu d'un partenariat relatif à la mise en œuvre du projet politique de l'animation de la vie sociale du territoire qui est réalisée par la Maison de Quartier de Port-Neuf et le Centre Socio-Culturel Le Pertuis.

Il est convenu de la mise à disposition de la Responsable financière et administrative de la Maison de Quartier de Port-Neuf pour agir en qualité de Directrice Adjointe Administrative.

L'ensemble des fonctions supports feront l'objet d'une mise à disposition auprès de l'une ou l'autre association, par l'intermédiaire d'avenants au contrat de travail. Elles feront l'objet d'une facturation en fonction de la quotité d'heures nécessaires au pôle Direction pour chacune des deux associations signataires.

La convention a une durée de 12 mois à compter de septembre 2025.

*Modalités :*

À ce titre, votre association a enregistré, au titre de la période courant de septembre 2025 à décembre 2025, un produit de 22 424,57 euros hors taxes ainsi qu'une charge de 16 620,23 euros hors taxes.

A La Rochelle, le 23 avril 2026.

**RENAUDEAU RENOU & ASSOCIES**  
Commissaires aux Comptes



Marc CLAVERIE

# O RIENTATIONS

## Que nous réserve cette année 2026 ?

A chaque mois, des activités et temps forts pour faire vivre aux habitants des expériences singulières.

En mars, nous avons relancé la fête des bénévoles, qui avait été mise en sommeil depuis quelques années, pour collectivement fêter nos engagements volontaires auprès des habitants. C'est la force de notre association, que de pouvoir s'appuyer sur ses bénévoles, qui agissent, chaque jour pour accompagner nos adhérents dans différentes activités. Le travail de mise en cohésion se met en place progressivement.

En avril, la soirée Queen 's Party, inscrite dans le festival des Elles à La Rochelle, a été lancée pour offrir un temps fort exceptionnel au quartier et aux habitantes d'ici et d'ailleurs. Une 1ère soirée qui invitera à renouveler l'expérience en 2027.

Le carnaval de La Rochelle a été l'occasion le samedi 25 avril d'unir les forces du Centre Socio-Culturel Le Pertuis et celles de la Maison de Quartier de Port-Neuf. Une expérience partagée depuis plusieurs mois pour confectionner des costumes originaux sur le thème de la mer. Les familles et adultes ont pu être associés avec le collectif de la Maison Müe, qui nous a accompagné dans les différentes créations. Un bel exemple du développement du projet culturel en lien avec les autres secteurs d'activités de l'association.

D'autres manifestations arrivent très rapidement après notre assemblée générale.

La 2ème édition du Festival du jeu de La Rochelle sera l'occasion de jouer en famille, entre adultes, du 29 au 31 mai sur le parvis de la Médiathèque Michel Crépeau. L'équipe se fera une joie de vous y accueillir pour des découvertes ludiques et collectives.

Le temps fort de cette année 2026 sera la tenue du Festival Le Pertuis refait son cirque du 3 au 4 juillet. Il se déroulera comme les précédentes éditions face au centre social, avec des aménagements hauts en couleurs et des spectacles vivants autour des arts de la rue, de la danse contemporaine et du burlesque.

Cette manifestation est la possibilité pour de nombreux habitants de vivre des spectacles de qualité, aux contenus parfois exigeants et diversifiés. La culture a sa place sur Mireuil, pas au rabais mais bien à la hauteur de notre engagement permanent pour créer des ponts entre les artistes, leurs œuvres et les territoires. Et le tout gratuitement !

Lors de cet été, nous relancerons les soirées au jardin chaque vendredi soir de juillet. Après une première année riche d'enseignements, nous poursuivrons l'animation du Paradis Vert pour là aussi offrir des animations gratuites, riches et surtout de proximité. Alors, n'hésitez pas à venir nous retrouver !

Qui dit Pertuis dit séjours... Dès le mois de mai, les familles, les enfants, les jeunes et les adultes bénéficieront d'actions hors les murs du quartier. Ainsi, ce sont plusieurs séjours qui seront organisés pour petits et grands, pour s'inviter à découvrir d'autres régions, d'autres cultures.

Cependant, ce travail d'accompagnement conséquent est rendu de plus en plus difficile au regard du désengagement de nos partenaires :

Le CCAS de La Rochelle soutient moins les aides aux loisirs, à la culture et au sport en direction des familles. L'ETAT a arrêté sans concertation le dispositif « colos apprenantes » qui venait depuis la fin de la période COVID soutenir les départs en séjour. La Ville de La Rochelle était aussi partie prenante en soutenant ce dispositif.

Alors comment s'engager dans des réalités qui ne prennent pas en compte les besoins des territoires ? Que valent les nombreuses études de terrain si celles-ci n'apportent rien finalement ?

Dans le cadre de l'expérimentation que nous menons avec la Maison de Quartier de Port-Neuf, des actions seront poursuivies sur l'ensemble des secteurs. Les équipes agissent depuis plusieurs mois ensemble, les liens se mettent en place pour de belles coopérations. Alors quel avenir pour ce trait d'union entre nos deux territoires ?

Après des échanges réguliers avec nos partenaires, nous avons pour ambition de nous engager sur une nouvelle saison pour affirmer au-delà de la direction partagée, une nouvelle manière de coopérer entre les quartiers de Mireuil et Port-Neuf. Nous projetons d'avancer ensemble jusqu'en juin 2027 pour développer les nouvelles passerelles et réfléchir collectivement à la réécriture de nos projets sociaux qui arriveront à échéance fin décembre 2027.

En parallèle à ce projet et au quotidien de l'association, nous serons très attentifs à l'installation de la nouvelle équipe municipale et à la manière d'engager les soutiens auprès des centres sociaux. C'est à travers des liens de confiance que nous pourrions avancer sereinement, dans un esprit ouvert et clairvoyant, au service des habitants.

Nous ne pouvons pas affronter seuls les combats de demain, alors que l'extrémisme monte sur Mireuil, que le repli sur soi est une réalité bien palpable pour nombre d'habitants fortement isolés ; que les moyens d'agir collectivement pour faire société sont souvent remis en cause ou déclassés faute d'ambition politique forte d'agir durablement sur nos quartiers.

Le monde associatif engage chaque jour des bénévoles et des professionnels au contact des habitants, pour les soutenir, les accompagner dans les méandres de la vie. Nous sommes confrontés plus que jamais aux remous du monde actuel, désespérant et anxiogène, qui nous pousse au repli et à rester prostré alors que tant de défis sont à relever collectivement !

C'est dans ces moments-là qu'il faut continuer à résister ensemble, continuer à s'indigner devant l'inacceptable et s'engager à sa mesure au Pertuis ou ailleurs, mais pour que chacune et chacun puisse s'accomplir et grandir !

Le Président, Alain VOERMAN.





